

# Tous les chemins mènent à la maison : Les flux d'immigration à Timmins et ce que cela signifie pour les impacts du PPICRN

Document de recherche | Avril 2022

Par: Mercedes Labelle



**NORTHERN**  
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES  
**DU NORD**

**Giwednong Aakomenjigewin Teg**  
b ΔC2-ΔC-Δ' P-ΔN-Δ' ΔD'9-ΔbΓ  
Institu dPolitik di Nor

[northernpolicy.ca](http://northernpolicy.ca)

# IPN – Ques nous sommes

## Président & DG

Charles Cirtwill

## Conseil d'administration

|  |                           |
|--|---------------------------|
| Florence MacLean (Président du conseil)              | Alan Spacek               |
| Kim Jo Bliss (Vice-président du Nord-Ouest)          | Brent Tookenay            |
| Dwayne Nashkawa (Vice-président du Nord-Est)         | Brian Vaillancourt        |
| Kevin Eshkawkogan (Secrétaire)                       | Christine Leduc           |
| Pierre Riopel (Trésorier)                            | Dr. Donna Rogers          |
| Charles Cirtwill (Président et Chef de la direction) | Eric Rutherford           |
|  | Dr. Harley d'Entremont    |
|  | Mariette Sutherland       |
|  | Ralph Falcioni            |
|  | Suzanne Bélanger-Fontaine |

## Conseil consultatif

|   |                       |
|---|-----------------------|
| Jean Pierre Chabot (Président, Conseil consultatif) | Katie Elliot          |
| Bill Spinney  | Martin Bayer          |
| Dr. Brian Tucker                                    | Michael Atkins        |
| Cheryl Brownlee                                     | Pierre Bélanger       |
| Cheryl Kennelly                                     | Rebecca Foisy         |
| Chief Patsy Corbiere                                | Shane Fugere          |
| Dr. George C. Macey                                 | Winter Dawn Lipscombe |
| George Graham                                       |                       |

## Conseil de recherche

|   |                    |
|---|--------------------|
| Dr. Heather Hall (Présidente, Conseil de recherche) | Dr. Hugo Asselin   |
| Dr. Barry Prentice                                  | Ken Carter         |
| Brittany Paat                                       | Dr. Lindsay Tedds  |
| Carolyn Hepburn                                     | Dr. Peter Hollings |
| Dr. David Robinson                                  | Riley Burton       |

## Reconnaissance des territoires traditionnels

L'IPN voudrait rendre hommage aux Premières Nations, sur les territoires traditionnels desquelles nous vivons et travaillons. Le fait d'avoir nos bureaux situés sur ces terres est une chance dont l'IPN est reconnaissant, et nous tenons à remercier toutes les générations qui ont pris soin de ces territoires.

### Nos bureaux principaux:

- Celui de Thunder Bay sur le territoire visé par le Traité Robinson-Supérieur, sur le territoire traditionnel des Anishnaabeg.
- Celui de Sudbury sur le territoire visé par le Traité Robinson-Huron, sur le territoire traditionnel des Atikameksheng Anishnaabeg.
- Kirkland Lake se trouve sur le territoire du traité Robinson-Huron et la terre est le territoire traditionnel des peuples Cree, Ojibway et Algonquin.
- Tous deux abritent de nombreux peuples des Premières nations, des Inuits et des Métis.

Nous reconnaissons et apprécions le lien historique que les peuples autochtones entretiennent avec ces territoires. Nous reconnaissons les contributions qu'ils ont apportées pour façonner et renforcer ces communautés, la province et le pays dans son ensemble.

Ce rapport a été rendu possible grâce au soutien de notre partenaire, la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. L'Institut des politiques du Nord exprime sa grande appréciation pour leur généreux soutien, mais insiste sur ce qui suit : Les opinions exprimées dans ce rapport de recherche sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Institut, de son conseil d'administration ou de ceux qui le soutiennent. Des citations de ce texte, avec indication adéquate de la source, sont autorisées.

Les calculs de l'auteur sont basés sur les données disponibles au temps de publication et sont sujets aux changements.

Éditeur: Mark Campbell  
Traducteur: Rossion Inc.

© 2022 Northern Policy Institute  
Published by Northern Policy Institute  
874 Tungsten St.

Thunder Bay, Ontario P7B 6T6

ISBN: 978-1-990372-44-5

## À propos de l'auteurice



### Mercedes Labelle

Mercedes Labelle a obtenu en 2020 un baccalauréat spécialisé en sciences politiques et systèmes urbains de l'Université McGill. Au cours de ses études, elle s'est concentrée sur la politique canadienne et les processus de politique publique, en étudiant plus particulièrement la répartition inégale des avantages et des services entre les communautés urbaines et rurales. À McGill, Mercedes a fourni des analyses sur la politique canadienne pour le McGill Journal of Political Studies (MJPS). Grâce à sa participation à la MJPS, Mercedes a acquis une meilleure compréhension des divers intérêts et besoins de la population canadienne. Ayant grandi au Canada, aux États-Unis et en Espagne, Mercedes a hâte de retourner dans le nord de l'Ontario, où sa famille réside maintenant. Pendant son temps libre, Mercedes aime écouter des podcasts, cuisiner et lire.



Plusieurs sources de données ont été utilisées dans ce rapport, comme le Programme de données communautaires. L'IPN est le chef du consortium de données pour le Nord de l'Ontario sous le nom de "Consortium de données du Nord de l'Ontario".



L'IPN est heureuse d'avoir le soutien de FedNor pour cet important travail d'évaluation de l'impact du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord.

---

# Table des matières

|   |    |
|---|----|
| IPN – Ques nous sommes.....   | 2  |
| À propos de l'autrice.....  | 3  |
| Résumés exécutifs.....  | 5  |
| Introduction .....  | 6  |
| Méthodologie.....   | 7  |
| Caractéristiques des immigrants.....                                    | 9  |
| Résultats économiques .....   | 14 |
| Logement.....   | 22 |
| Études.....   | 24 |
| Système d'immigration.....  | 26 |
| Revenu .....  | 27 |
| Conclusion .....  | 30 |
| Recommandations.....  | 31 |
| Références.....   | 33 |
| Annexe A: Suppression de données.....                                   | 35 |
| Annexe B: Définitions .....   | 36 |
| Annexe C: Liste des indicateurs .....                                   | 37 |
| Annexe D: Professions ciblées par le PPICRN de l'année 1 - Timmins..... | 38 |



## Résumés exécutifs

Les régions du nord, de l'ouest et du centre de l'Ontario sont confrontées à des pénuries de main-d'œuvre en raison du vieillissement de la population, de l'exode des jeunes et des faibles taux de fécondité. La ville de Timmins, en Ontario, n'est pas étrangère à ce problème, puisqu'elle a connu des taux de vacance d'emploi moyens élevés, allant jusqu'à 55 pour cent dans certaines professions. Pour combattre les répercussions sur le marché du travail, le programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN) a été mis en œuvre dans les cinq plus grandes villes du Nord de l'Ontario. Le PPICRN vise à faire profiter les petites collectivités qui en ont besoin des avantages de l'immigration économique en créant une voie vers la résidence permanente pour les travailleurs étrangers qualifiés qui souhaitent travailler et vivre dans l'une des collectivités participantes.

Pour évaluer l'efficacité du programme PPICRN à Timmins, il faut connaître les tendances de base en matière d'immigration afin de déterminer avec précision les professions qui ont besoin d'être stimulées sur le plan économique et les compétences sur le marché du travail qui favorisent le plus la réussite des immigrants dans la collectivité. Si les critères d'admission ne sont pas alignés sur les besoins de la communauté, les pénuries de main-d'œuvre continueront d'être exacerbées. C'est pourquoi il est essentiel de prendre des décisions fondées sur des données probantes pour planifier adéquatement l'offre de main-d'œuvre, la demande de logements et la capacité des services d'établissement.

Timmins a connu une croissance de l'immigration depuis 2010, avec une augmentation approximative de 70 pour cent. La plupart des immigrants ont été acceptés dans la catégorie économique, les codes de professions nationaux (CNP) les plus fréquemment visés étant les superviseurs des services alimentaires et les ingénieurs des mines. Bien qu'il s'agisse des professions pour lesquelles les immigrants étaient le plus souvent qualifiés, les taux de vacance des professions suggèrent qu'il y a un plus grand besoin de gestionnaires des services à la clientèle et des services personnels, de gestionnaires des ventes aux entreprises, de gestionnaires des services administratifs, d'autres installateurs, de réparateurs et d'agents d'entretien, pour n'en nommer que quelques-uns. Timmins a également ciblé des CNP qu'elle espère attirer, puisque seulement trois des 35 CNP correspondent à des postes vacants.

Selon cette analyse, cinq recommandations sont à prendre en compte pour mesurer efficacement le succès du PPICRN.

1. Suivi et évaluation annuels continus des tendances en matière d'immigration au niveau communautaire ;
2. Évaluation continue de l'impact du Programme pilote d'immigration dans les rurales et nordiques (PPICRN) sur les communautés, avant, pendant et après le programme ;
3. Élargissement de l'analyse pour inclure les migrants secondaires et nationaux ;
4. Renforcer l'harmonisation entre les pénuries sur le marché du travail, les professions ciblées, les domaines d'études des établissements postsecondaires et les professions visées par les immigrants afin de maximiser les résultats économiques ;
5. Entreprendre des initiatives de communautés accueillantes pour accueillir, attirer et retenir les immigrants et la population existante.



# Introduction

Les tendances démographiques dans de nombreuses régions du Nord, de l'Ouest et du Centre de l'Ontario sont caractérisées par des niveaux élevés d'exode des jeunes et de faibles taux de fécondité. Si on ajoute à cela le fait qu'une partie importante de la population est sur le point de ne plus être en âge de travailler et que des pénuries de main-d'œuvre se feront sentir, il n'y aura pas suffisamment de jeunes travailleurs pour combler ces lacunes.

Sans un afflux adéquat d'immigrants, associé à l'intégration de la population locale actuelle au marché du travail, des pénuries continueront de se manifester (Ross, 2020, p. 9). Pour remédier à cette situation, il faut une compréhension de base des caractéristiques démographiques actuelles et futures de l'immigration afin de prendre des décisions fondées sur des données probantes qui auront une incidence positive sur les collectivités du Nord de l'Ontario. À l'aide des données disponibles, les intervenants, comme les commissions de planification de la main-d'œuvre, les chambres de commerce, les municipalités, les employeurs et les partenaires de l'immigration, peuvent planifier stratégiquement les pénuries de main-d'œuvre qui se feront sentir et les combler.

L'objectif de ces rapports de recherche est d'établir une évaluation de base des tendances en matière d'immigration dans chacune des cinq grandes villes des régions du Nord, de l'Ouest et du Centre de l'Ontario : North Bay, Grand Sudbury, Timmins, Sault Ste. Marie et Thunder Bay. Ces évaluations peuvent être utilisées pour évaluer les programmes pilotes d'immigration, comme le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord, et les futurs programmes pour les nouveaux arrivants.

Le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN) est un programme axé sur la collectivité qui vise à faire bénéficier les collectivités rurales et du Nord des avantages de l'immigration par la création d'une voie d'accès à la résidence permanente pour les travailleurs étrangers qualifiés (Canada, 2020c). Les cinq villes participantes du Nord de l'Ontario sont également ses plus grandes villes : North Bay, le Grand Sudbury, Timmins, Sault Ste. Marie et Thunder Bay. Six autres collectivités à l'extérieur de l'Ontario participent au programme pilote.

En plus d'évaluer les initiatives fédérales actuelles, les données peuvent être utilisées pour déterminer, de façon plus générale, comment les collectivités du Nord de l'Ontario réussissent à attirer et à retenir les immigrants. Il est essentiel de relever les renseignements sur l'immigration qui sont recueillis, les lacunes et les personnes qui recueillent ces données. De plus, il est important que les données soient recueillies et consignées au niveau de la collectivité. Avec un tableau plus complet des tendances en matière d'immigration dans le Nord de l'Ontario, les différentes collectivités peuvent être comparées les unes aux autres pour évaluer l'efficacité de l'immigration, du recrutement, de la rétention et des réussites. De plus, les collectivités peuvent s'évaluer en surveillant leurs progrès, leurs réussites et les points à améliorer. Cette évaluation de base de l'immigration aidera les collectivités à savoir quels immigrants cibler et attirer dans leurs collectivités.



# Méthodologie

Idéalement, une analyse des tendances en matière d'immigration devrait être effectuée chaque année, avec un délai d'exécution rapide afin que les collectivités puissent mesurer l'incidence de leurs décisions peu après qu'elles ont été prises. En outre, le fait de disposer de données de référence permet d'évaluer les progrès, ou l'absence de progrès, par rapport aux rapports futurs. Mais il y a des limites à tenter de mettre à jour annuellement les tendances en matière d'immigration à l'échelle de la collectivité.

Les sources de données utilisées pour cette analyse comprennent les données d'admission d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC); le recensement de 2016 (et les profils des groupes cibles subséquents obtenus du Programme de données communautaires); les estimations de la migration à partir de données tirées du FFTI; les données d'Emsi Economic Modeling; et la Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM). Notamment, les données obtenues à partir du recensement ne peuvent être mises à jour qu'une fois tous les cinq ans (selon la fréquence de publication) et, au moment de la publication, les détails sur la citoyenneté et l'immigration n'ont pas été publiés. La BDIM a un décalage d'environ deux ans pour les données publiées et les données sur les déclarants ont un décalage d'un an. IRCC dispose de mises à jour mensuelles de ses données d'admission, mais le processus d'obtention des données sur les collectivités peut prendre jusqu'à six mois, et le niveau de suppression des données est élevé lorsqu'il s'agit de données sur des collectivités. Enfin, Emsi dispose de données de modélisation économique mises à jour mensuellement.

Il est important d'examiner les tendances en matière d'immigration dans chaque collectivité au fil du temps pour suivre leur évolution, surtout lorsqu'on évalue les retombées d'un programme pilote. Mais en procédant ainsi avec les données à l'échelon de la collectivité, en particulier les données d'admission d'IRCC, on constate qu'il y a peu d'observations à présenter pour de nombreuses années, ce qui signifie que les données sont supprimées pour des raisons de confidentialité (voir l'annexe A).

En outre, certains jeux de données regroupent tous les immigrants arrivés avant 1981, tandis que d'autres les regroupent en fonction de ceux qui sont arrivés avant 1990. Cela crée un grand groupe d'immigrants qui éclipses les afflux plus récents, ce qui est particulièrement vrai lorsqu'on examine les données de recensement. Ainsi, les données récentes, postérieures à 2000, peuvent donner une image plus précise des tendances en matière d'immigration et de leur évolution dans le temps.

En ce qui concerne les résidents non permanents, il est difficile d'analyser les changements au fil du temps, car les données sont en grande partie organisées par année d'immigration et, techniquement parlant, les résidents non permanents ne sont pas des immigrants « officiels » (c'est-à-dire des immigrants admis), selon les jeux de données de Statistique Canada (notamment le recensement). Les résidents non permanents sont des personnes d'un autre pays qui, au moment du recensement, étaient titulaires d'un permis de travail ou d'études, ou qui revendiquaient le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille vivant avec elles au Canada.

Malgré les limites entourant la fréquence des mises à jour des données, les niveaux élevés de suppression et l'obtention de ces données à l'échelon de la collectivité, un aperçu complet des tendances en matière d'immigration dans les régions du Nord, de l'Ouest et du Centre de l'Ontario a été produit.

Enfin, il est important de noter l'impact que COVID-19 a eu sur les flux d'immigration canadiens, le marché du travail les industries, et ainsi de suite. Cette analyse est principalement axée sur données antérieures à la pandémie, car c'est ce qui était disponible au moment de la rédaction. De plus, comme nous l'avons déjà mentionné, pour évaluer l'impact du projet pilote du PPICRN, nous devons connaître le portrait de l'immigration de l'immigration avant/au début du programme dans le Nord de l'Ontario



## Choix des thèmes et des indicateurs

Bon nombre des indicateurs choisis ont été déterminés parce qu'ils cadraient avec des programmes d'immigration gouvernementaux préexistants. Par exemple, le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (Entrée express) permet aux travailleurs qualifiés étrangers d'immigrer au Canada de façon permanente. Ce programme comporte des exigences minimales concernant les études, les compétences linguistiques et l'expérience de travail. Les demandes sont ensuite évaluées en fonction de l'âge, des études, de l'expérience de travail, des offres d'emploi, des compétences linguistiques en français et en anglais et de la faculté d'adaptation (Canada, 2020a).

Le Programme ontarien des candidats à l'immigration examine les compétences, l'expérience et la formation des candidats, plus précisément, les compétences en demande, les compétences linguistiques et le statut à titre de nouveau diplômé de l'Ontario (Ontario, 2019). Enfin, le PPICRN crée également une voie d'accès à la résidence permanente pour les travailleurs étrangers qualifiés qui possèdent une formation et une expérience de travail dans des professions précises (Canada, 2020c).

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la disponibilité des données était limitée. En fin de compte, sept thèmes ont été identifiés : caractéristiques des immigrants, résultats économiques, logement, études, système d'immigration, revenu et rétention<sup>1</sup>.

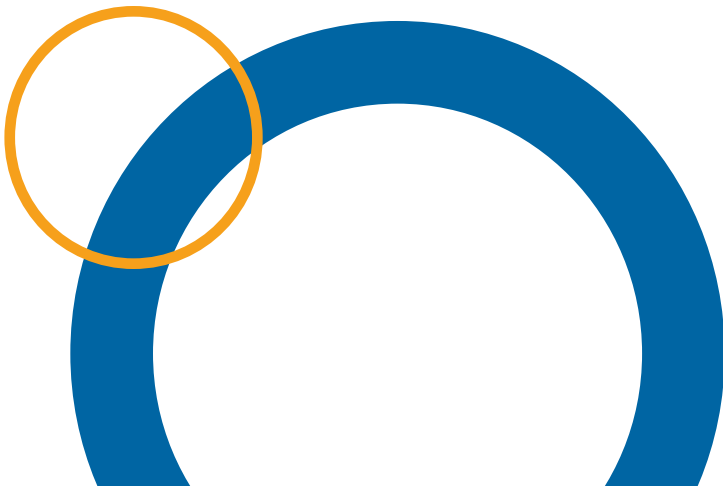
<sup>1</sup> Les données sur la rétention n'étaient disponibles que pour les régions métropolitaines de recensement (RMR) du Grand Sudbury et de Thunder Bay.

## Limites

Les résultats économiques, comme le revenu et la participation au marché du travail, diffèrent généralement selon le processus d'immigration suivi par l'immigrant. Parmi tous les nouveaux arrivants, les demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique obtiennent les meilleurs résultats sur le marché du travail canadien en ce qui concerne les taux d'activité et d'emploi. En fait, ils obtiennent de meilleurs résultats à cet égard que la population née au Canada (De Chardon, 2019, p. 6). De plus, les taux de chômage chez les demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique sont équivalents à ceux des citoyens nés au Canada. Les réfugiés réinstallés et les personnes protégées ainsi que les immigrants parrainés par la famille s'en tirent habituellement moins bien.

Même s'il est important de souligner ces distinctions, il n'a pas été possible d'obtenir des données à l'échelon de la collectivité séparées par catégorie d'immigrants et par période d'admission pour tous les indicateurs (voir l'annexe C). Dans la mesure du possible, les catégories d'immigrants ont été divisées; dans le cas contraire, le nombre total d'immigrants a été évalué. Il est essentiel de combler ces lacunes pour obtenir des données plus précises afin de s'assurer que les immigrants ne sont pas traités comme un groupe homogène. Lors de l'évaluation d'un programme fondé sur l'expérience de travail qui pourrait avoir une incidence directe sur les migrants économiques, il serait utile d'avoir des données propres à chaque catégorie pour mieux évaluer les répercussions du programme.

L'analyse des tendances en matière d'immigration doit se poursuivre au fil des ans, en particulier lors de l'évaluation d'un programme pilote. Une méthode détaillée est nécessaire pour s'assurer que l'analyse des tendances peut être reproduite à l'avenir. Les tendances en matière d'immigration devraient continuer à être suivies dans les régions du Nord, de l'Ouest et du Centre de l'Ontario avant, pendant et après la fin du PPICRN et des autres initiatives en matière d'immigration.



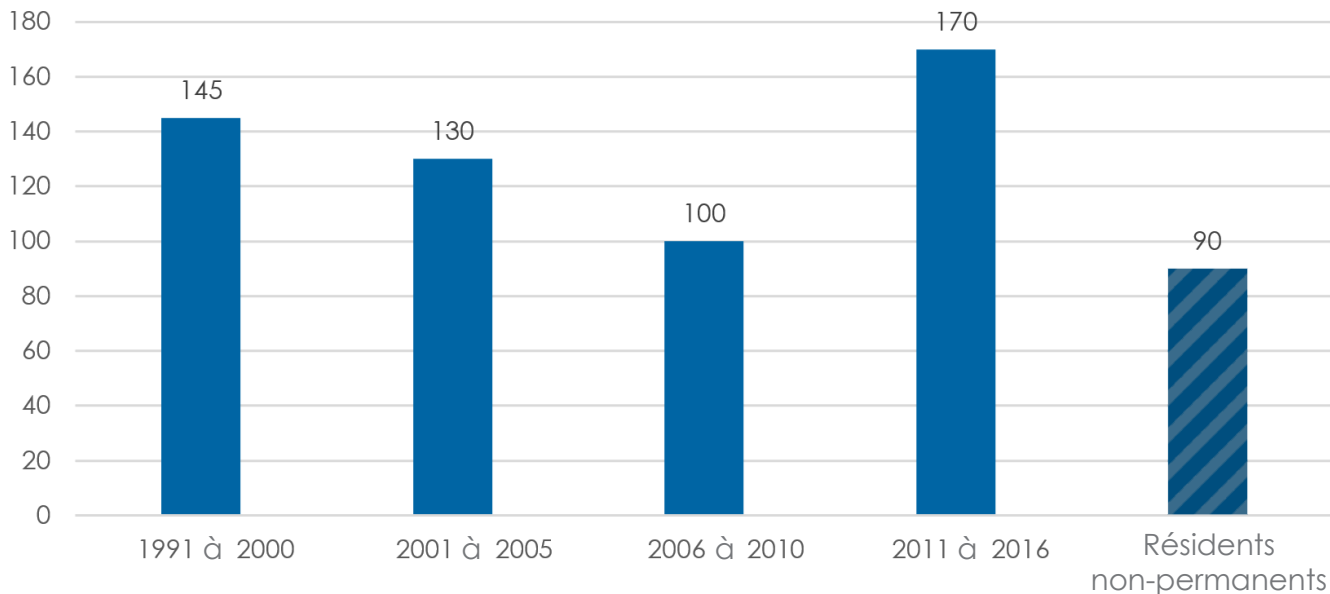


# Caractéristiques des immigrants

Le recensement de 2016 a permis de dénombrer 1 390 immigrants vivant actuellement à Timmins. Un immigrant, tel que le définit Statistique Canada, désigne une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent (Statistique Canada, 2021d). Ces chiffres ne comprennent donc pas les résidents temporaires, comme les titulaires de permis d'études ou de travail. La plupart des immigrants à Timmins sont arrivés avant 1991, la période la plus ancienne pour laquelle des données étaient disponibles. Timmins connaît des niveaux d'immigration fluctuants. Depuis 1991, la plus grande vague d'immigration dans la ville se situe entre 2011 et 2016.

De plus, la plupart des immigrants ont choisi la catégorie des immigrants économiques (360), suivie de la catégorie des immigrants parrainés par la famille (225) et de la catégorie des réfugiés réinstallés et des personnes protégées (40). La plupart des immigrants et des résidents non permanents qui sont arrivés à Timmins depuis 2001 ont fait des études universitaires. Les résidents temporaires sont inclus dans la « catégorie des résidents non permanents », et on en comptait 90 en 2016. Statistique Canada ne dispose pas de données longitudinales sur les cohortes de résidents non permanents. Ils n'ont pas de « période d'établissement » officielle puisqu'ils ne sont pas des immigrants admis.

**Figure 1: Immigrants selon la période d'immigration dans l'agglomération de recensement (AR) de Timmins, 2016**



Source: Calculs de l'auteure fondés sur les données du Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada, numéro 98-316-X2016001 au catalogue.

Pour saisir l'effet des résidents non permanents (temporaires) à Timmins, on peut utiliser les estimations de la migration à partir de données tirées du FFT1. Les données sur les immigrants déclarants utilisent les dossiers fiscaux pour estimer les tendances migratoires. Les estimations de la migration des migrants internes étrangers à partir de données tirées du FFT1 comprennent les personnes qui produisent une déclaration de revenus et qui avaient une adresse antérieure (l'année précédente) à l'extérieur du Canada (Statistique Canada, 2021e).

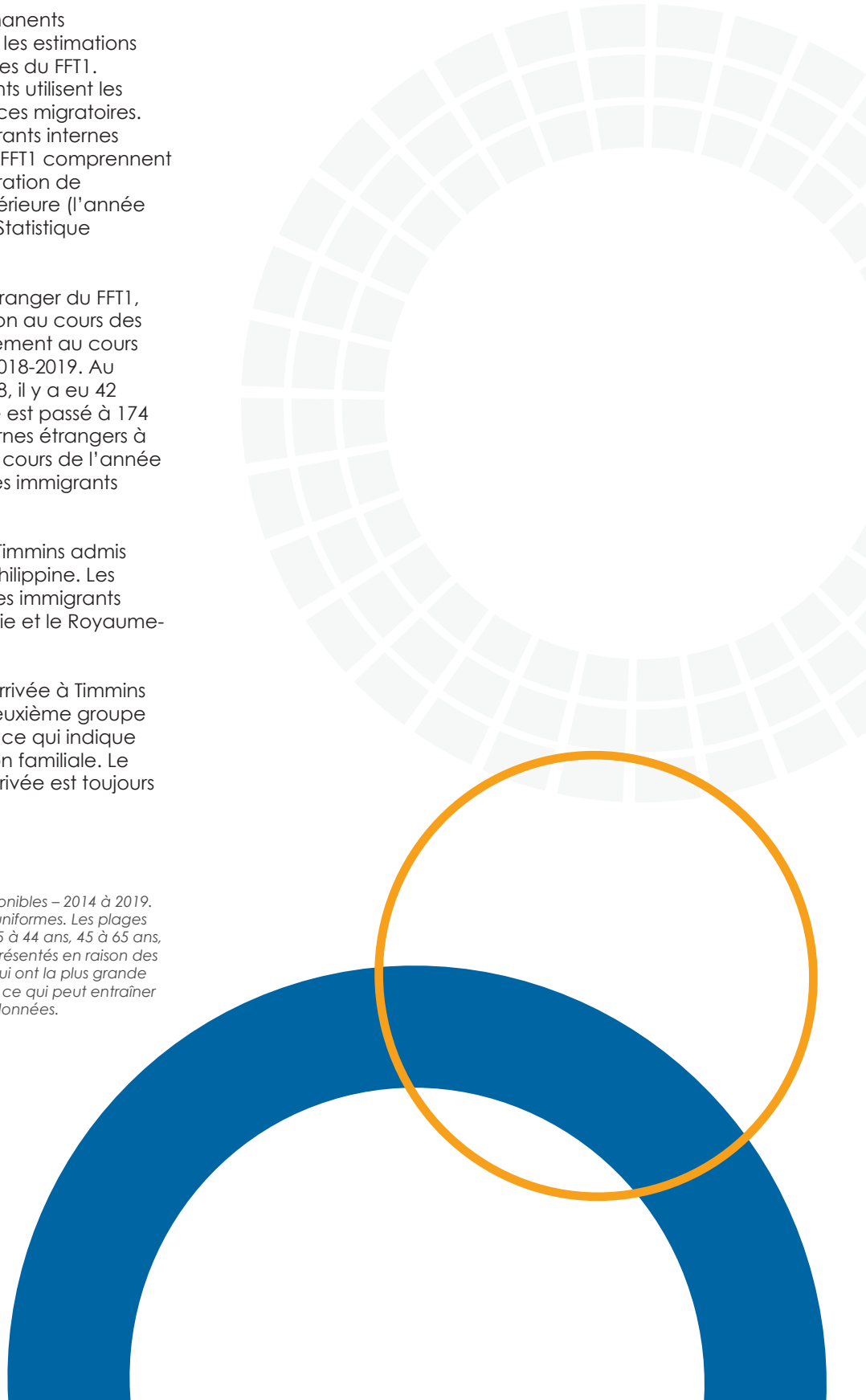
Selon la définition de migrant interne étranger du FFT1, Timmins a connu une forte augmentation au cours des cinq dernières années<sup>2</sup>, tout particulièrement au cours des années d'imposition 2017-2018 et 2018-2019. Au cours de l'année d'imposition 2017-2018, il y a eu 42 migrants internes étrangers. Ce nombre est passé à 174 en 2018-2019. Le sexe des migrants internes étrangers à Timmins est généralement équilibré. Au cours de l'année d'imposition 2018-2019, 55 pour cent des immigrants étaient des hommes.

La plupart des résidents permanents à Timmins admis entre 1998 et 2019 ont la citoyenneté philippine. Les autres pays de citoyenneté courants des immigrants admis sont la Chine, les États-Unis, la Syrie et le Royaume-Uni.

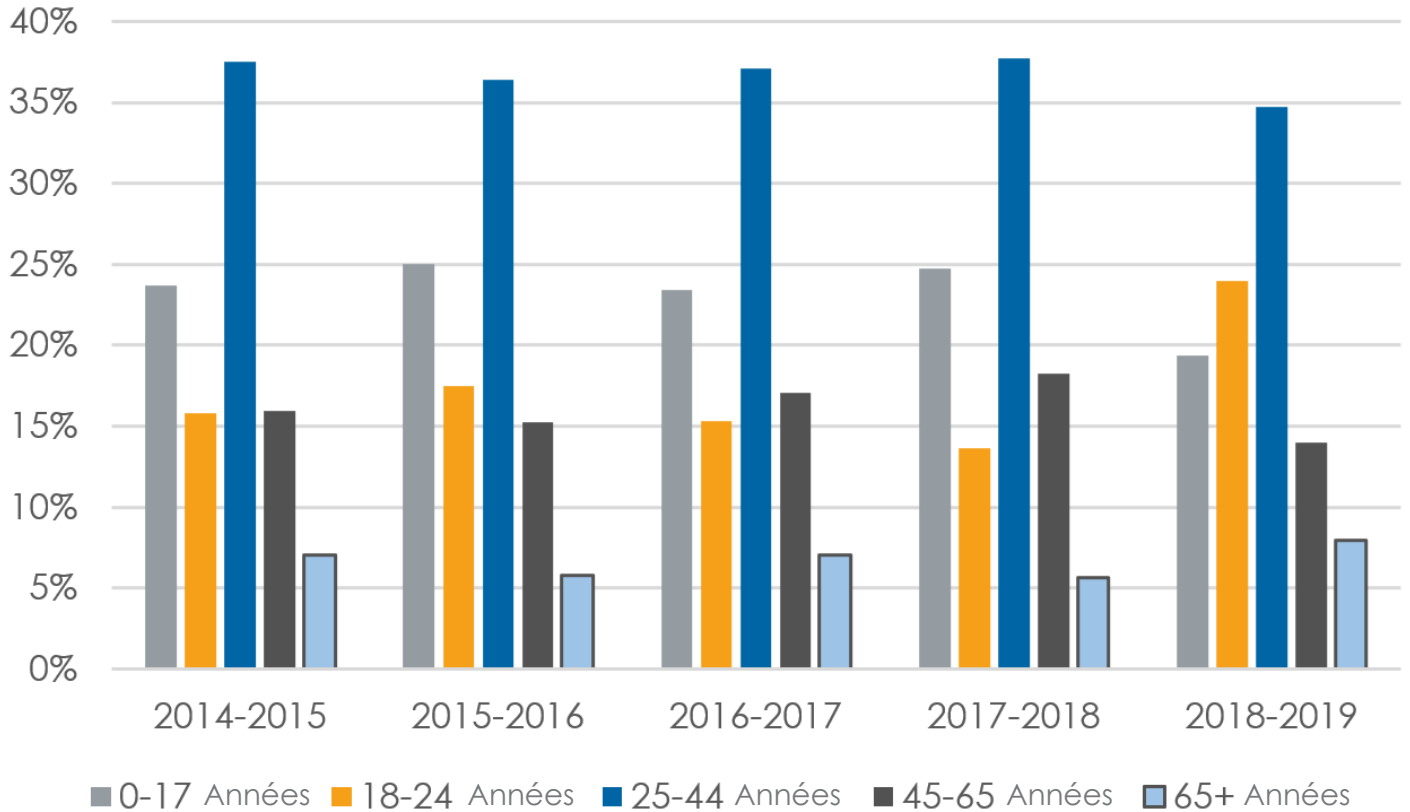
Le groupe d'âge le plus important à l'arrivée à Timmins est toujours celui des 25 à 44 ans<sup>3</sup>. Le deuxième groupe en importance est celui des 0 à 17 ans, ce qui indique peut-être la présence d'une immigration familiale. Le groupe d'âge le moins nombreux à l'arrivée est toujours celui des plus de 65 ans et plus.

<sup>2</sup> Les données des cinq dernières années sont disponibles – 2014 à 2019.

<sup>3</sup> Les groupes d'âge établis par IRCC ne sont pas uniformes. Les plages d'âge sont les suivantes : 0 à 17 ans, 18 à 24 ans, 25 à 44 ans, 45 à 65 ans, et 65 ans et plus. Ainsi, les 18 à 24 ans sont sous-représentés en raison des regroupements de catégories. Les deux groupes qui ont la plus grande plage d'âge sont les 25 à 44 ans et les 45 à 65 ans, ce qui peut entraîner une surreprésentation de ces catégories dans les données.



**Figure 2: Âge des migrants à l'arrivée, selon l'année, dans l'AR de Timmins, 2014-2019**



Source: Calculs de l'auteure; Programme de données communautaires (PDC), MIG : Estimations de la migration à partir de données tirées du fichier des familles T1 (FFT1), Tableau B : Par groupe d'âge, 2014-2019.

## Langue

La langue la plus couramment parlée<sup>4</sup> par les résidents permanents à Timmins est l'anglais, peut-être en raison des points attribués aux anglophones dans le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (Entrée express). De plus, l'anglais est la principale langue parlée aux États-Unis, le pays de citoyenneté le plus courant des résidents permanents. En fait, l'anglais est la langue la plus couramment parlée par les résidents permanents dans les 11 districts de recensement et les cinq grandes villes du Nord de l'Ontario. Les autres langues courantes sont le tagalog<sup>5</sup>, le chinois, l'arabe et le gujarati<sup>6</sup>.

Le nombre de résidents permanents parlant chinois était le plus élevé en 1999 où 15 immigrants s'étaient établis à Timmins. Au cours des années qui ont suivi jusqu'en 2019, le nombre n'a pas dépassé cinq. Le nombre de résidents permanents parlant tagalog était le plus élevé en 2015 où 15 résidents permanents avaient été consignés.

<sup>4</sup> La langue parlée indique la langue maternelle des personnes. La langue maternelle est la langue première d'une personne à son entrée au Canada.

<sup>5</sup> Le tagalog est la base du philippin et est parlé aux Philippines.

<sup>6</sup> Le gujarati est une langue originaire du pays de l'Inde (l'État du Gujarat).

## Catégories

Entre 2014 et 2019<sup>7</sup>, le nombre de résidents permanents à Timmins a augmenté graduellement, passant de 45 en 2014 à un sommet de 65 en 2019. Entre 2014 et 2019, le volet d'immigration le plus couramment utilisé par les résidents permanents était l'immigration économique (130). La catégorie des immigrants parrainés par la famille a été le deuxième volet d'immigration le plus choisi entre 2014 et 2019 (100).

Entre 1998 et 2019, le volet d'immigration le plus couramment utilisé par les résidents permanents de Timmins était la catégorie des immigrants économiques, suivie de la catégorie des immigrants parrainés par la famille et de la catégorie des réfugiés réinstallés et des personnes protégées. Dans la catégorie des immigrants économiques, les immigrants sont répartis presque également entre les demandeurs principaux et les conjoints ou les personnes à charge. Dans la catégorie des immigrants parrainés par la famille, la plupart des immigrants sont des demandeurs principaux.

Les immigrants économiques connaissent principalement l'anglais; très peu d'entre eux ne connaissent ni l'une ni l'autre des deux langues officielles. Les immigrants parrainés par la famille parlent surtout l'anglais, mais une proportion d'entre eux ne connaissent aucune des deux langues officielles. Les réfugiés réinstallés et les personnes protégées ne connaissent pour la plupart aucune des deux langues officielles.

En 2019, Timmins a accueilli le plus grand nombre d'immigrants économiques depuis 1998 (35). Le nombre de réfugiés réinstallés et de personnes protégées a culminé à cinq en 2017 et en 2018.

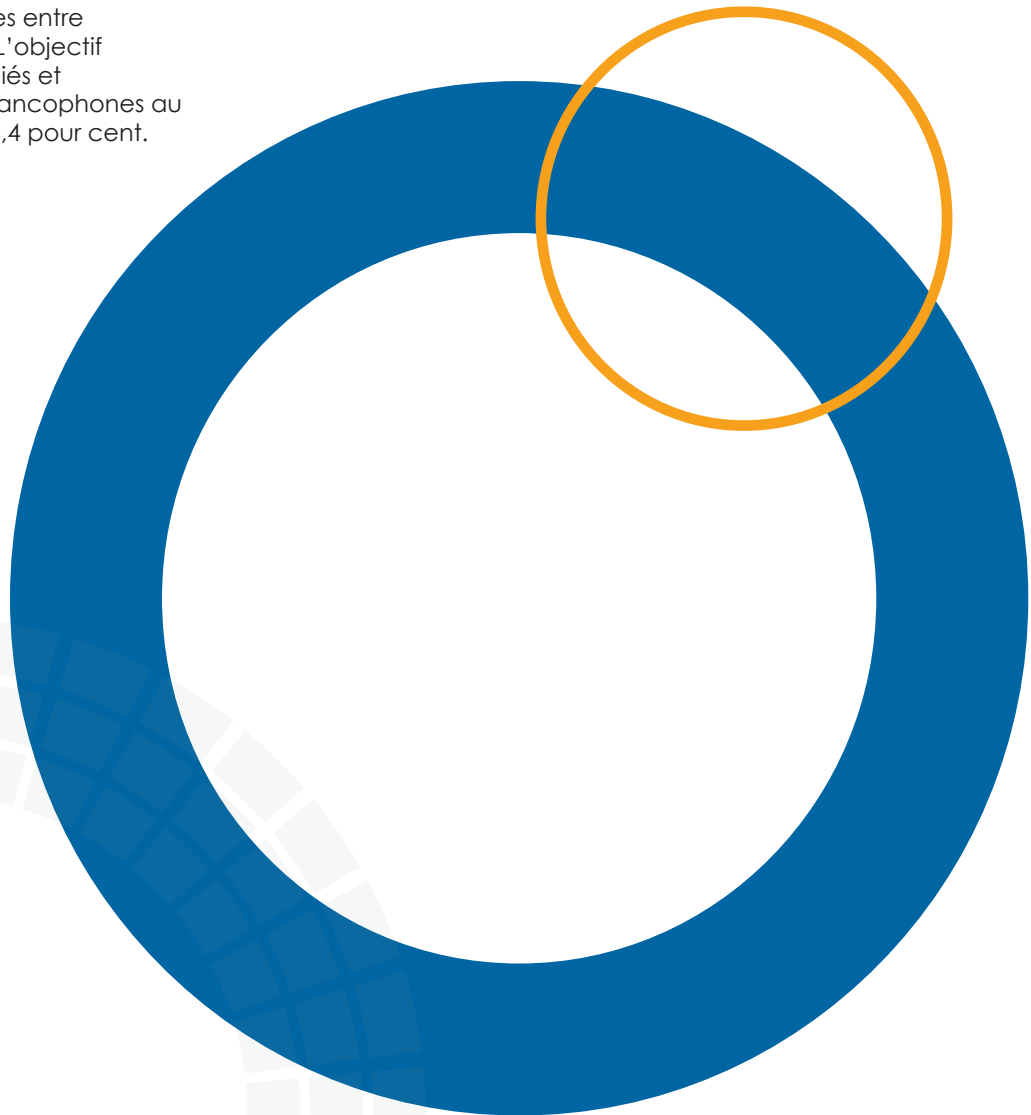
<sup>7</sup> Les années les plus récentes avec des données complètes disponibles au moment de la rédaction.



## Analyse

Les caractéristiques telles que l'âge, les études et la langue parlée sont toutes fortement pondérées dans les catégories du programme Entrée express. Par exemple, les niveaux d'études plus élevés, tels que les diplômes universitaires, reçoivent plus de points dans le programme. De plus, certains groupes d'âge, comme les 18 à 24 ans, se voient attribuer plus de points, tandis que d'autres groupes d'âge (0 à 17 ans) n'en reçoivent aucun.

Bien que le français soit également une langue officielle et que des points soient accordés aux demandeurs francophones dans le cadre du programme Entrée express, le français n'est pas une des langues couramment parlées par les résidents permanents dans les 11 districts ou les 5 plus grandes villes du Nord de l'Ontario. Les immigrants francophones ne sont peut-être pas très présents dans la plupart des districts du Nord de l'Ontario en raison des avantages qu'ils reçoivent s'ils s'installent au Québec, comme la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles entre la France et le Québec (Québec, 2019). L'objectif d'immigration fixé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour les migrants francophones au Canada (hors Québec) est toutefois de 4,4 pour cent.



# Résultats économiques

## Professions inscrites dans la CNP envisagées

Mesurer les professions envisagées par les immigrants peut aider à harmoniser l'offre et la demande de main-d'œuvre. Autrement dit, le fait de cibler stratégiquement les immigrants qui possèdent les compétences dont la collectivité a besoin, comme dans le cas d'une pénurie de main-d'œuvre particulière, peut favoriser la vitalité de la main-d'œuvre locale.

La Classification nationale des professions (CNP) fournit un cadre organisationnel pour la classification des professions du marché du travail canadien. Les professions sont définies et regroupées principalement selon le genre de travail habituellement effectué, qui est déterminé d'après les tâches, les fonctions et les responsabilités de la profession (Statistique Canada, 2016).

Sans ordre particulier, les professions inscrites dans la CNP envisagées pour les immigrants à Timmins entre 1998 et 2019 étaient les suivantes:

- Superviseurs/superviseuses des services alimentaires
- Ingénieurs miniers/ingénieures minières

Il convient de noter que la réponse relative aux professions inscrites dans la CNP la plus souvent choisie dans tous les districts des régions du Nord, de l'Ouest et du Centre de l'Ontario était « Autre profession envisagée ». Par conséquent, elle est exclue de cette analyse afin de n'inclure que des professions précises.

## Taux de postes vacants

Les taux de postes vacants par profession représentent les postes vacants en proportion de la main-d'œuvre totale pour cette profession. Ainsi, les taux de postes vacants peuvent permettre de cerner les lacunes possibles du marché du travail actuel.

La méthode de calcul du taux de postes vacants reflète celle de la série de rapports « Évaluation de pénuries de main-d'œuvre » dans les régions de North Bay, du Grand Sudbury, de Timmins, de Sault Ste. Marie et de Thunder Bay de l'Institut des politiques du Nord (Ross, 2020). Cette série fait ressortir les tendances de 2018, alors que dans le cadre du présent article, les calculs ont été mis à jour pour tenir compte des tendances de 2020, l'année complète la plus récente pour laquelle des données sont disponibles. Un taux de postes vacants élevé indique généralement un marché du travail plus solide pour les chercheurs d'emploi, car il montre qu'une plus grande proportion du marché du travail total est constituée de postes vacants à pourvoir (Lindzon, 2019).

Les données utilisées pour calculer les taux de postes vacants<sup>8</sup> ont été obtenues auprès d'Emsi Economic Modeling, dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.

Selon le tableau 1, il y a quatre professions liées à la gestion (genre de compétence 0 de la CNP) qui connaissent des taux de postes vacants élevés. En outre, quatre professions de niveau de compétence C présentent des taux de postes vacants élevés:

- Personnel d'installation, de réparation et d'entretien
- Autre personnel de montage et personnel assimilé
- Agents/agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité
- Représentants/représentantes du service à la clientèle et de l'information

<sup>8</sup> La méthode utilisée par l'Institut des politiques du Nord pour calculer les taux de postes vacants est expliquée dans la série de rapports « Évaluation de pénuries de main-d'œuvre » d'Alex Ross (2020).



**Tableau 1: Professions affichant les taux de postes vacants moyens les plus élevés, AR de Timmins, 2020**

| CNP | Description   | Marché du travail total en 2020 | Taux de postes vacants |
|-----|---|---------------------------------|------------------------|
| 065 | Directeurs/directrices du service à la clientèle et des services personnels, n.c.a. <sup>9</sup>        | 23                              | 55.3%                  |
| 060 | Directeurs/directrices des ventes corporatives  | 24                              | 43.7%                  |
| 011 | Directeurs/directrices des services administratifs  | 110                             | 31.3%                  |
| 744 | Personnel d'installation, de réparation et d'entretien  | 97                              | 23.4%                  |
| 953 | Autre personnel de montage et personnel assimilé  | 29                              | 18.1%                  |
| 228 | Personnel technique en informatique   | 100                             | 12.7%                  |
| 654 | Agents/agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité                               | 199                             | 12.5%                  |
| 655 | Représentants/représentantes du service à la clientèle et de l'information                              | 319                             | 11.5%                  |
| 021 | Directeurs/directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques | 62                              | 11.1%                  |
| 733 | Autres mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices connexes                                   | 61                              | 10.1%                  |

Source: Calculs de l'auteure fondés sur les données d'Emsi – economicmodeling.com.

De plus, le PPICRN exige que les collectivités ciblent des professions particulières qui pourraient être considérées comme en demande et que les immigrants pourraient occuper. Au cours de la première année du PPICRN, Timmins a ciblé des codes multiples de la CNP à trois ou à quatre chiffres, dont les suivants (voir la liste complète à l'annexe D):

- 3413 – Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires
- 4152 – Travailleurs sociaux/travailleuses sociales
- 0213 – Gestionnaires des systèmes informatiques
- 3111 – Médecins spécialistes
- 111 – Professionnels/professionnelles en finance, en vérification et en comptabilité
- 2147 – Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes
- 8614 – Manœuvres des mines
- 7511 – Conducteurs/conductrices de camions de transport
- 7241 – Électriciens/électriciennes
- 7611 – Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction

Il est intéressant de souligner que Timmins a également inclus une catégorie « Groupe ouvert de la CNP », où l'admission est à la discrétion du comité des recommandations communautaires.

Le chevauchement entre les principales professions à Timmins et les professions inscrites dans la CNP ciblées dans le cadre du PPICRN de Timmins concorde avec trois codes de la CNP :

- 0213 – Gestionnaires des systèmes informatiques
- 111 – Professionnels/professionnelles en finance, en vérification et en comptabilité
- 3111 – Médecins spécialistes

Ni l'une ni l'autre des professions les plus envisagées pour les immigrants ne correspond aux postes vacants à Timmins, mais les superviseurs des services alimentaires sont ciblés dans le cadre du PPICRN parce que cette profession est classée dans le sous-grand groupe 063 – Directeurs/directrices de la restauration et des services d'hébergement

Les taux de postes vacants, à première vue, ne semblent pas être un indicateur des résultats économiques des immigrants. Mais lorsqu'on les examine conjointement avec les professions envisagées et ciblées, les taux de postes vacants peuvent indiquer s'il y a une concordance entre les professions qui connaissent des taux de postes vacants élevés et les taux d'emploi, de chômage et d'activité des immigrants.

<sup>9</sup> n.c.a. signifie « non classés ailleurs ».

## Études d'impact sur le marché du travail (EIMT)

Lorsqu'on examine la présence de titulaires de permis de travail dans une région donnée, il est important d'analyser les emplois qu'ils occupent. Les études d'impact sur le marché du travail (EIMT) sont soumises par les employeurs pour obtenir l'autorisation, dans la plupart des cas, d'embaucher des travailleurs étrangers. Une EIMT favorable indiquera qu'aucun travailleur canadien ou résident permanent n'est disponible pour faire le travail, indiquant qu'il faut embaucher un travailleur étranger pour faire le travail (Canada, 2021g). Il convient de noter que certains travailleurs étrangers sont exemptés de l'obligation d'obtenir une EIMT ou un permis de travail, comme ceux qui participent au Programme de mobilité internationale.

Les EIMT ne sont approuvées que dans les régions où le taux de chômage n'est pas élevé, en particulier pour les professions les moins qualifiées et les moins bien rémunérées dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration et du commerce de détail.

La raison pour laquelle on examine les EIMT favorables et négatives est de déterminer, quantitativement, quelles professions connaissent des pénuries de main-d'œuvre. Plus précisément, dans le cadre du PPICRN, les collectivités choisissent les professions qu'elles vont « cibler » chaque année. Les renseignements figurant dans l'EIMT devraient être pris en compte lors de l'identification des pénuries de main-d'œuvre dans chaque collectivité.

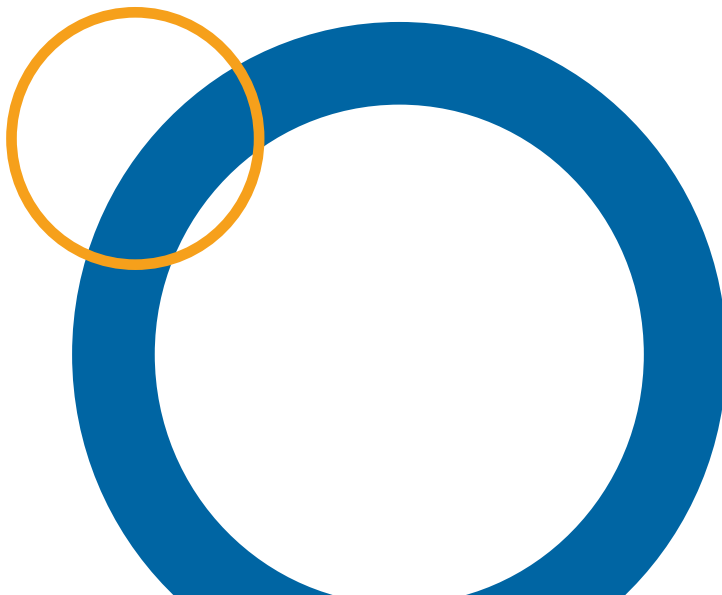
Les EIMT négatives ne sont pas en soi une indication de la capacité du poste à être comblé par des Canadiens ou des résidents permanents. Elles peuvent également indiquer que l'employeur qui demande le permis de travail a fourni des renseignements faux, erronés ou inexacts au cours des deux dernières années (Canada, 2021f).

En 2020, six professions ont été **approuvées** dans le cadre d'EIMT à Timmins, avec un total de 12 EIMT favorables uniques obtenues :

- 6322 – Cuisiniers/cuisinières (5)
- 3111 – Médecins spécialistes (5)
- 2113 – Géoscientifiques et océanographes (1)
- 2141 – Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication (1)
- 6311 – Superviseurs/superviseuses des services alimentaires (1)

Comme nous l'avons mentionné, une EIMT approuvée indique qu'il n'y a pas de talent canadien disponible pour occuper les postes susmentionnés à Timmins. À ce titre, les postes approuvés dans le cadre de l'EIMT sont un bon indicateur pour les décideurs des lacunes du marché du travail et des professions qui pourraient être ciblées dans le cadre du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord, par les établissements d'enseignement postsecondaire ou dans le cadre d'une formation et d'un perfectionnement supplémentaires.

Timmins s'est vu **refuser** une demande d'EIMT en 2020 pour le code de la CNP 2113 – Géoscientifiques et océanographes. Les demandes d'EIMT refusées n'indiquent pas nécessairement la disponibilité des Canadiens pour exercer les fonctions de la profession. Il y a plutôt de multiples raisons, y compris les expériences passées d'une entreprise avec le processus de l'EIMT, qui contribuent à ce qu'une demande soit refusée (Canada, 2021f).





Entre 2017 et 2020, il y a eu un total de 33 EIMT approuvées à Timmins. Voici les professions visées:

**Tableau 2: Professions pour lesquelles une EIMT a été approuvée à Timmins, 2017-2020**

| CNP  | Profession  | Niveau de compétence | Postes approuvés | Comprise dans les codes de la CNP ciblées au cours de la 1re année du PPICRN? |
|------|---|----------------------|------------------|---|
| 6322 | Cuisiniers/cuisinières  | B                    | 7                | Oui   |
| 6311 | Superviseurs/superviseuses des services alimentaires  | B                    | 6                | Oui   |
| 7321 | Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus | B                    | 4                | Oui   |
| 3111 | Médecins spécialistes   | A                    | 4                | Oui   |
| 7535 | Autres préposés/préposées à la pose et à l'entretien des pièces mécaniques d'automobiles                | C                    | 3                | Oui   |
| 6211 | Superviseurs/superviseuses des ventes – commerce de détail  | B                    | 2                | Oui   |
| 7311 | Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles            | B                    | 2                | Oui   |
| 2113 | Géoscientifiques et océanographes   | A                    | 1                | Non   |
| 2281 | Techniciens/techniciennes de réseau informatique  | B                    | 1                | Non   |
| 3114 | Vétérinaires  | A                    | 1                | Non   |
| 2141 | Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication  | A                    | 1                | Non   |
| 7333 | Électromécaniciens/électromécaniciennes   | B                    | 1                | Non   |

Source: Données ouvertes – Gouvernement du Canada, Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET): Employeurs ayant obtenu une Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) positive, questions multiples. Remarque: Au cours de la première année du programme, Timmins avait une catégorie « Groupe ouvert de la CNP ».

Il convient de noter qu'il n'y a eu aucune EIMT favorable obtenue en 2020 qui concorde avec les professions à Timmins dont les taux de postes vacants sont les plus élevés (tableau 1). En ce qui concerne les professions à Timmins comptant le plus d'EIMT approuvées au cours des trois dernières années, deux professions coïncidaient avec des professions qui présentaient des taux de postes vacants élevés : 228 – Personnel technique en informatique et 733 – Autres mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices connexes.

Une profession a été ciblée dans le PPICRN de Timmins au cours de la première année et a obtenu une EIMT positive en 2020 : 3111 – Médecins spécialistes. De plus, les professions ciblées au cours de la première année du PPICRN correspondaient à quatre EIMT positives obtenues au cours des trois dernières années : médecins spécialistes; mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles; mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd; et autres conducteurs/conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien assimilé. En faisant concorder davantage les professions en demande avec les professions ciblées par le PPICRN, les employeurs peuvent mieux attirer et maintenir en poste (en tant que résidents permanents) les employés immigrants pour combler ces lacunes.



## Taux d'emploi, de chômage et d'activité

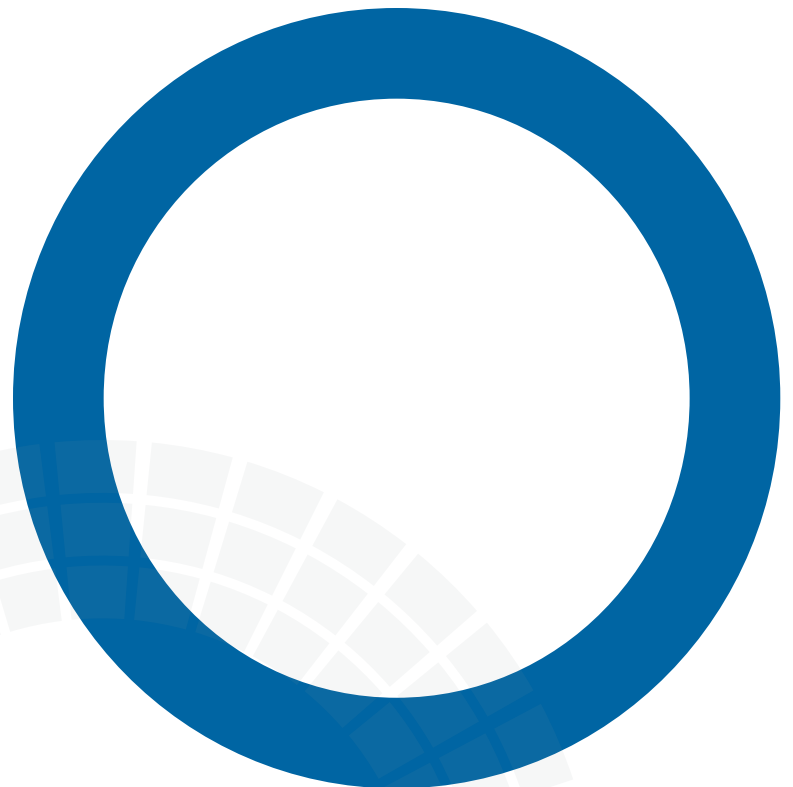
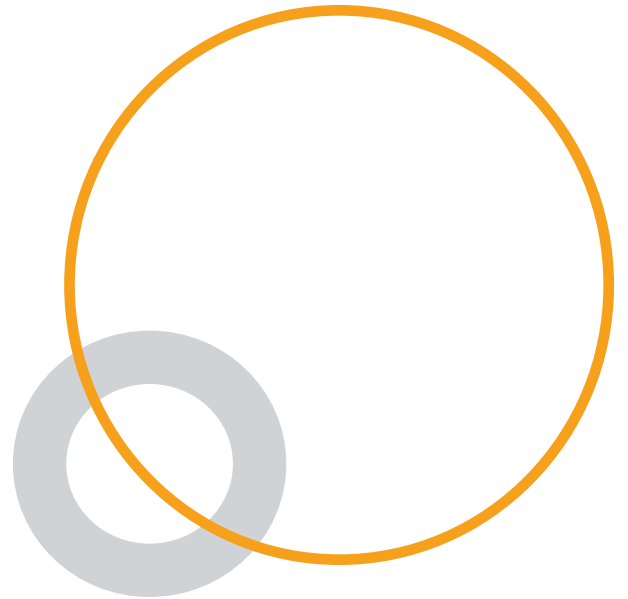
Les taux d'emploi des immigrants qui sont arrivés à Timmins entre 1991 et 2016 sont, en moyenne, plus élevés que ceux des non-immigrants. La cohorte d'immigrants dont le taux d'emploi est le plus élevé (94 %) est celle qui est arrivée entre 2006 et 2010. Les taux d'emploi chez les immigrants qui sont arrivés au pays avant 1990 sont peut-être plus faibles parce que bon nombre d'entre eux pourraient quitter le marché du travail en raison de leur âge avancé.

Les immigrants récents (2011 à 2016) à Timmins ont des taux d'emploi plus faibles que ceux des immigrants établis depuis plus longtemps. Cela correspond aux tendances observées à Kenora. Le taux de chômage<sup>10</sup> des cohortes d'immigrants qui sont arrivées entre 1991 et 2000 et entre 2011 et 2016 est nul, ce qui signifie que tous les immigrants de ces cohortes qui ont participé au marché du travail avaient un emploi.

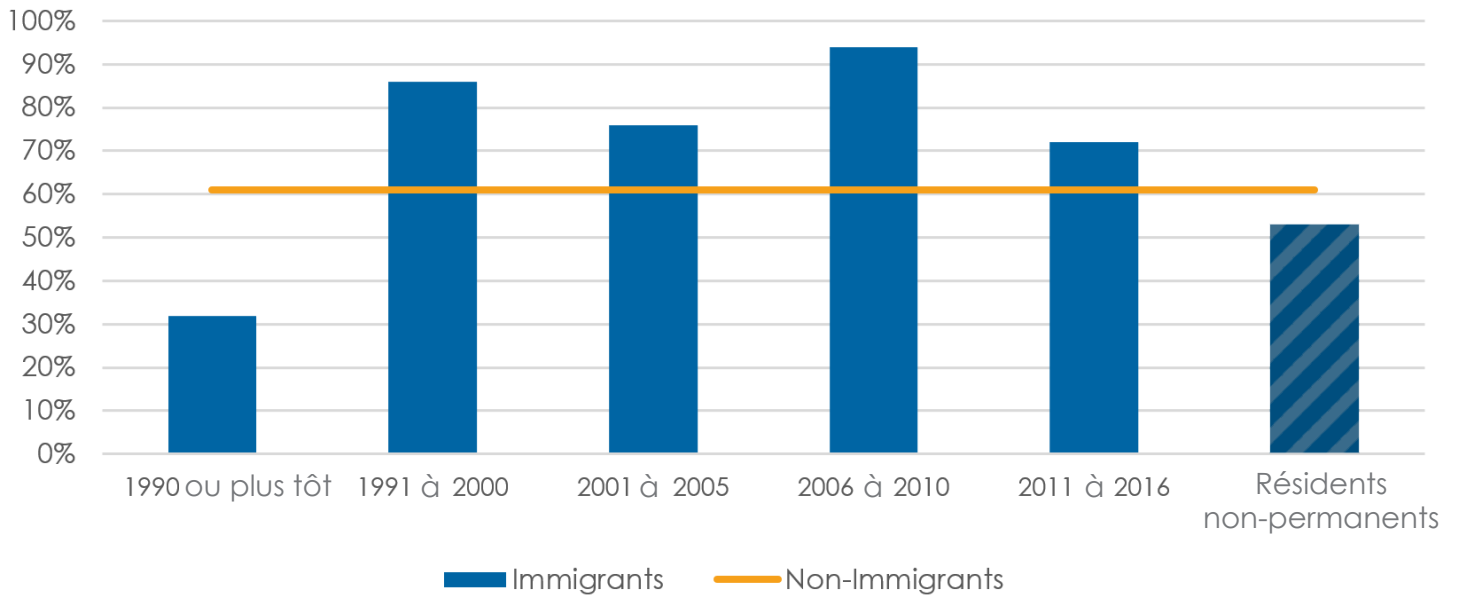
Les résidents non permanents ont des taux d'emploi légèrement inférieurs à ceux des non-immigrants et des immigrants. De plus, leur taux de chômage est plus élevé que celui des non-immigrants et des immigrants. Les résidents non permanents, également connus sous le nom de résidents temporaires, peuvent se trouver au Canada avec des permis qui comportent plus de restrictions en matière de travail. Par exemple, les titulaires d'un permis d'études qui sont inscrits à temps plein peuvent travailler sur le campus et hors campus sans permis de travail jusqu'à 20 heures par semaine pendant les périodes scolaires, ce qui peut rendre la recherche d'un emploi plus difficile.

En outre, les titulaires d'un permis de travail peuvent avoir un permis de travail ouvert ou lié à un employeur donné. Les titulaires d'un permis de travail lié à un employeur donné ne peuvent travailler que pour l'employeur mentionné sur leur permis de travail, tandis que les titulaires d'un permis de travail ouvert peuvent travailler pour tout employeur canadien admissible. Ces facteurs pourraient contribuer au taux de chômage plus élevé chez les résidents non permanents (Canada, 2020d).

<sup>10</sup> Voir les définitions à l'annexe B.

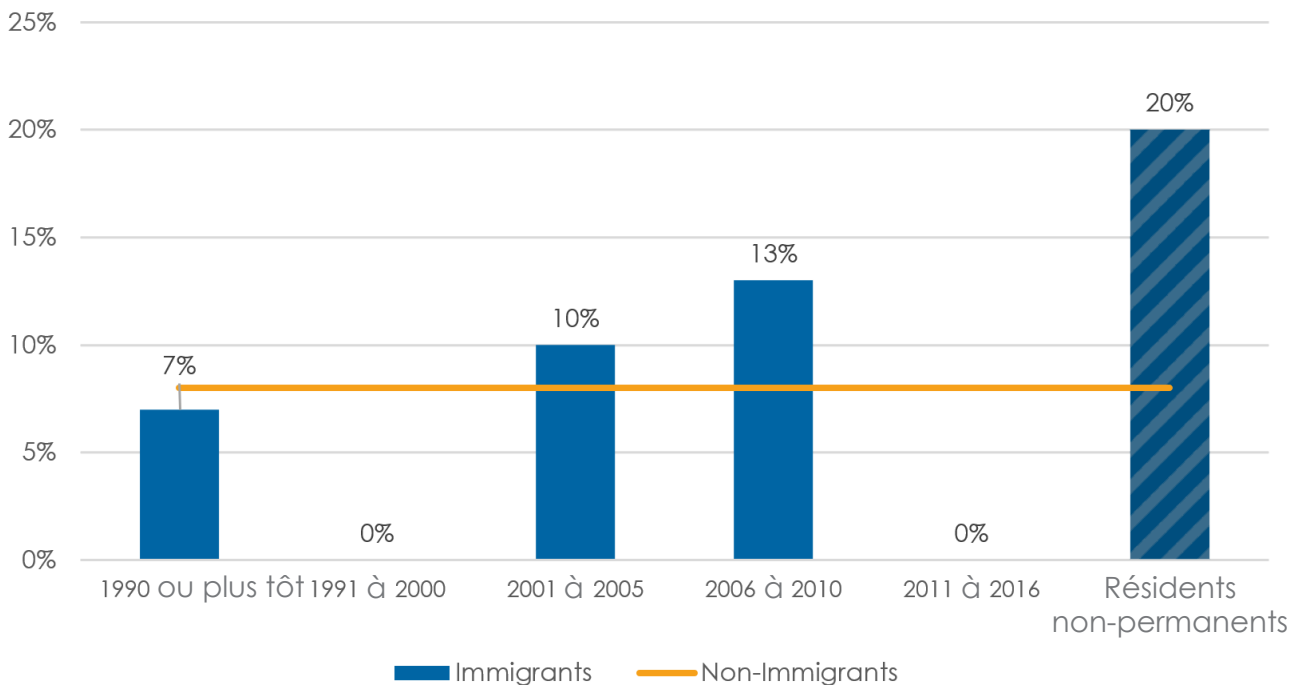


**Figure 3: Taux d'emploi (en %) dans l'AR de Timmins selon la période d'immigration, 2016**



Source: Calcul de l'auteure; Programme de données communautaires (CDP); Tableau EO2767-TBL7R – Certaines caractéristiques linguistiques, de la population active, de la scolarité, du revenu et la mobilité.

**Figure 4: Taux de chômage (en %) dans l'AR de Timmins selon la période d'immigration, 2016**



Source: Calcul de l'auteure; Programme de données communautaires (CDP); Tableau EO2767-TBL7R – Certaines caractéristiques linguistiques, de la population active, de la scolarité, du revenu et la mobilité.

La mesure des taux d'activité entre les cohortes d'immigrants indique le nombre d'immigrants dans chaque cohorte qui participent activement à la population active, soit en ayant un emploi, soit en en cherchant un. Comme les régions du Nord de l'Ontario sont confrontées au vieillissement de la population, à un faible taux de natalité et à l'exode des jeunes, la participation des immigrants à la population active est une façon de maintenir le niveau de vie actuel à mesure que la démographie évolue.

Le taux d'activité mesure l'ensemble de la population active, qui regroupe les personnes occupées et les chômeurs, par rapport à la taille de la population en âge de travailler. Autrement dit, il s'agit de la proportion de la population en âge de travailler qui travaille ou qui recherche du travail.

Comme nous l'avons mentionné dans la discussion sur l'emploi et le chômage, le temps écoulé depuis l'arrivée est un facteur déterminant de la situation des immigrants sur le marché du travail. Par exemple, les immigrants récents font face à des obstacles sur le marché du travail qui nuisent à leur intégration au marché du travail, comme le manque de compétences linguistiques, le manque de reconnaissance des titres de compétences étrangers et une connaissance insuffisante du marché du travail canadien (Statistique Canada, 2003, p. 10). Un taux d'activité élevé combiné à un faible taux de chômage indique des possibilités solides sur le marché du travail.

Les immigrants récents à Timmins ont un taux d'activité moyen inférieur à celui des cohortes d'immigrants établis depuis plus longtemps. Mais les taux d'activité chez les immigrants récents et les non-immigrants sont comparables. Notamment, le taux d'activité des résidents non permanents (résidents temporaires comme les titulaires de permis d'études et de travail) est plus élevé que celui observé dans les autres villes analysées. Le taux d'activité des résidents non permanents s'approche de celui des immigrants récents et des non-immigrants. De plus, les taux d'activité des cohortes d'immigrants établies depuis plus longtemps sont non seulement plus élevés que ceux des non-immigrants, mais aussi plus élevés que ceux des autres cohortes d'immigrants dans d'autres villes du Nord de l'Ontario. Plus particulièrement, il y a un taux d'activité de 100 % pour la cohorte d'immigrants qui ont été admis entre 2006 et 2010.

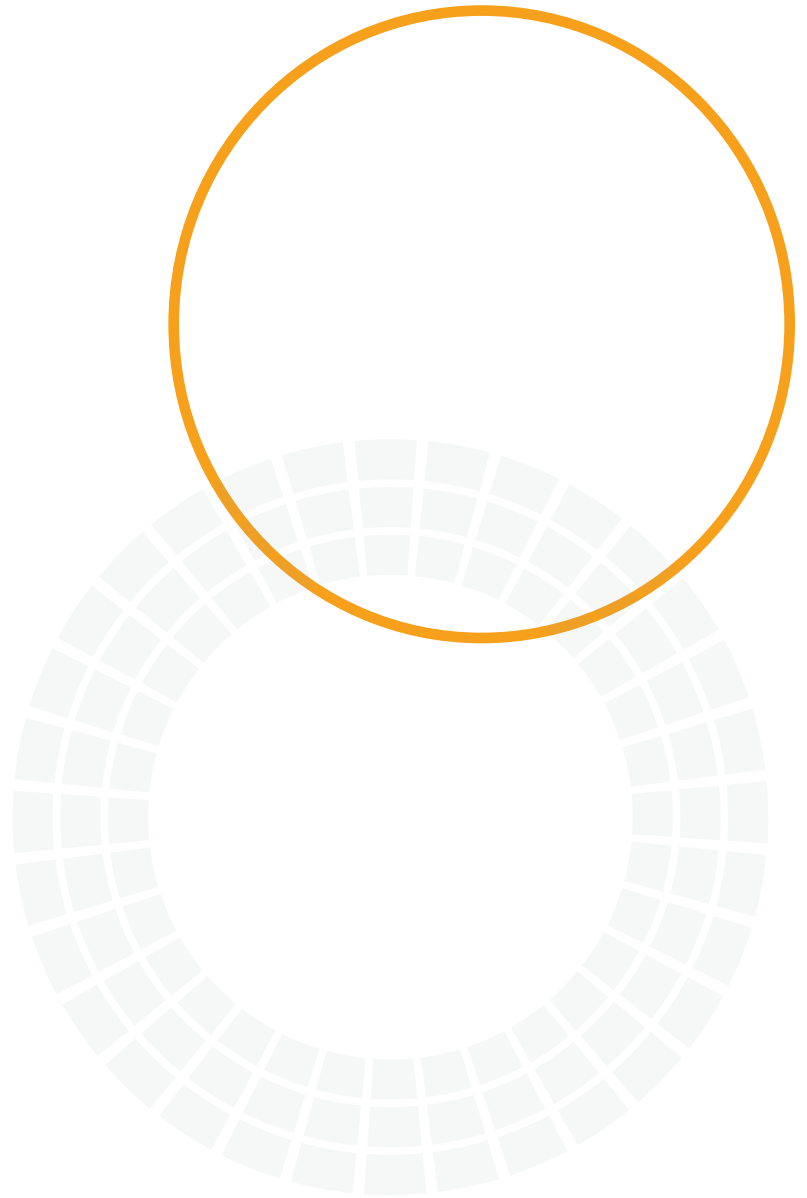
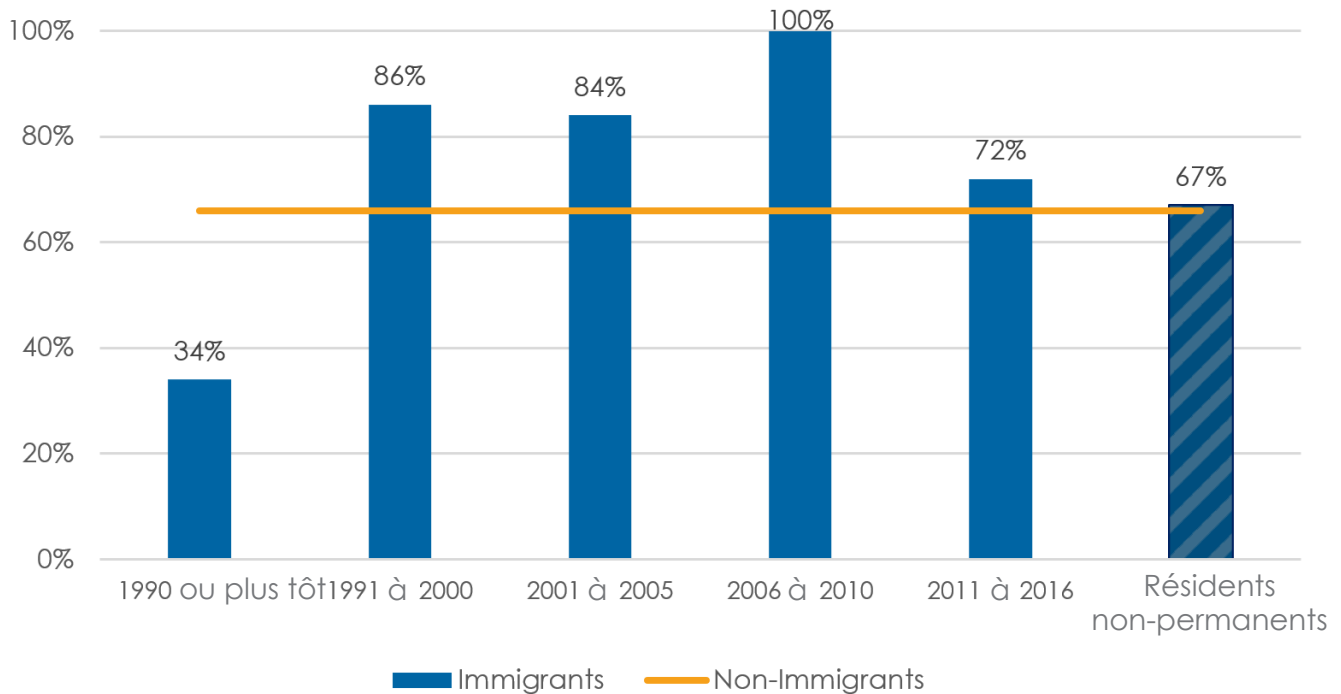


Figure 5: Taux d'activité (en %) à Timmins selon la période d'immigration, 2016



Source: Calcul de l'auteure; Programme de données communautaire (PDC), Tableau EO2767-TBL7R – Certaines caractéristiques linguistiques, de la population active, de la scolarité, du revenu et la mobilité.

## Discussion

Le programme Entrée express donne la priorité aux immigrants qui occupent des emplois ou des professions dans certains groupes d'emplois de la CNP. En fait, toutes les catégories du programme fédéral exigent une expérience professionnelle dans des postes de gestion (genre de compétences 0) ou qui nécessitent des diplômes universitaires ou collégiaux (niveaux de compétence A ou B). Ainsi, le programme Entrée express s'adresse aux travailleurs hautement qualifiés.

Comme on l'a vu dans le cas des professions ciblées de Timmins, les travailleurs hautement qualifiés ne sont pas la seule catégorie ou le seul type de compétences des travailleurs en demande. Il existe également une demande pour les travailleurs dans les groupes d'emplois de niveaux de compétence C et D de la CNP. Le niveau de compétence C comprend les postes intermédiaires qui requièrent généralement un diplôme d'études secondaires ou une formation en milieu de travail, comme les aides de maintien à domicile, les aides-infirmiers/aides-infirmières, les conducteurs de camions de transport et les conducteurs/conductrices d'équipement lourd.

Le niveau de compétence D comprend les emplois manuels qui prévoient généralement une formation en cours d'emploi, comme les aides de soutien des métiers et manœuvres en construction et les manœuvres et manœuvres des mines (Canada, 2020b). Comme mentionné précédemment, Timmins a également inclus une catégorie « Groupe ouvert de la CNP », où l'admission est à la discrétion du comité des recommandations communautaires.

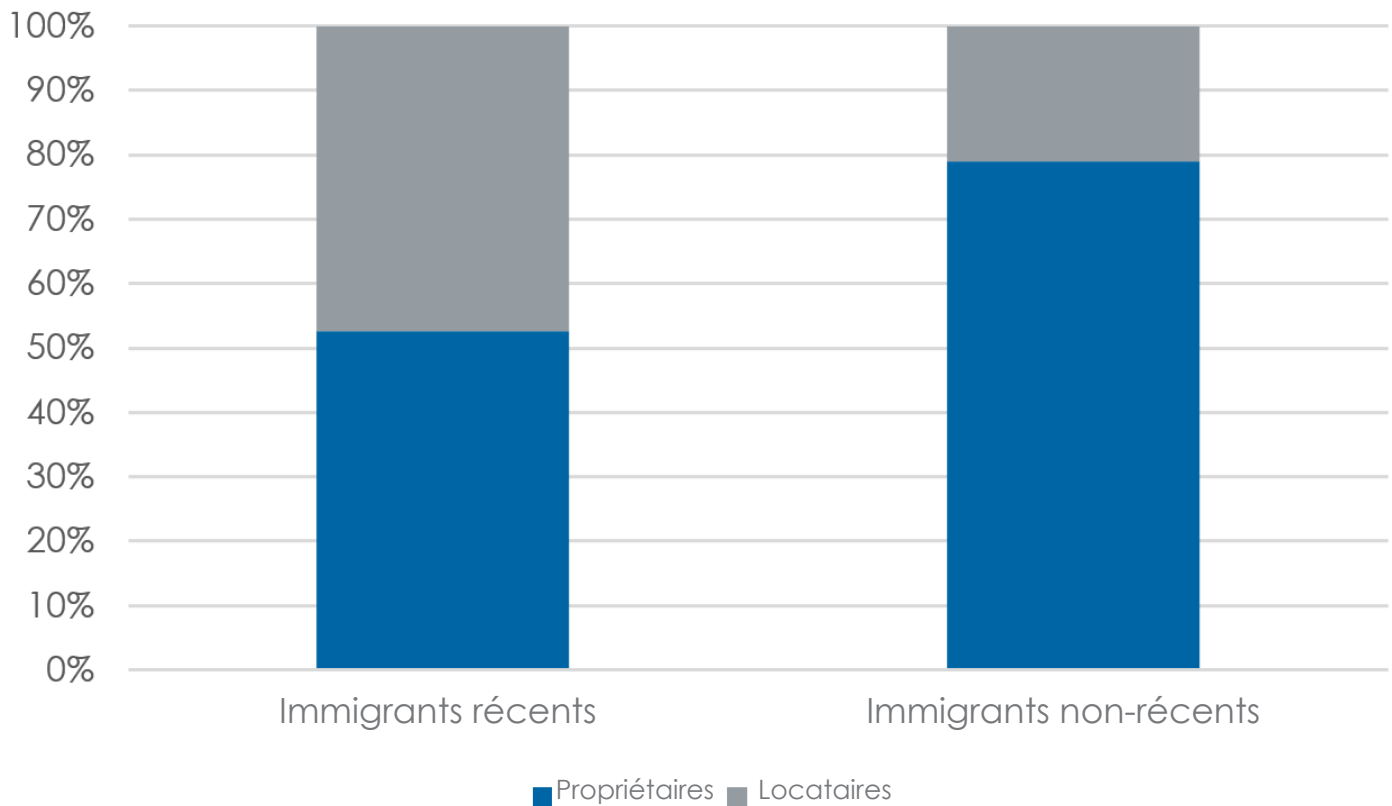
En théorie, le fait que les collectivités ciblent les immigrants ayant une expérience professionnelle particulière qui correspond aux pénuries actuelles du marché du travail devrait entraîner une augmentation du taux d'emploi des nouveaux immigrants. En plus de contribuer à des résultats positifs sur le marché du travail, l'une des exigences du PPICRN est que l'immigrant potentiel ait une offre d'emploi permanent, cimentant davantage l'emploi à l'arrivée.

## Logement

L'examen du mode d'occupation du logement des immigrants peut aider à indiquer la sécurité financière, surtout si le logement est en propriété (Haan, 2012, p. 3). Le fait d'être propriétaire d'un logement peut également marquer l'engagement du ménage d'immigrants à l'égard de sa nouvelle collectivité et de sa nouvelle société (ibid.), ce qui peut indiquer une rétention.

À Timmins, les immigrants récents sont plus susceptibles d'être locataires que les immigrants non récents. Les immigrants non récents, ceux qui ont obtenu la résidence permanente il y a plus de cinq ans, sont plus susceptibles d'être propriétaires.

**Figure 6: Ménages immigrants à Timmins selon le mode d'occupation du logement (propriétaires ou locataires), 2016**

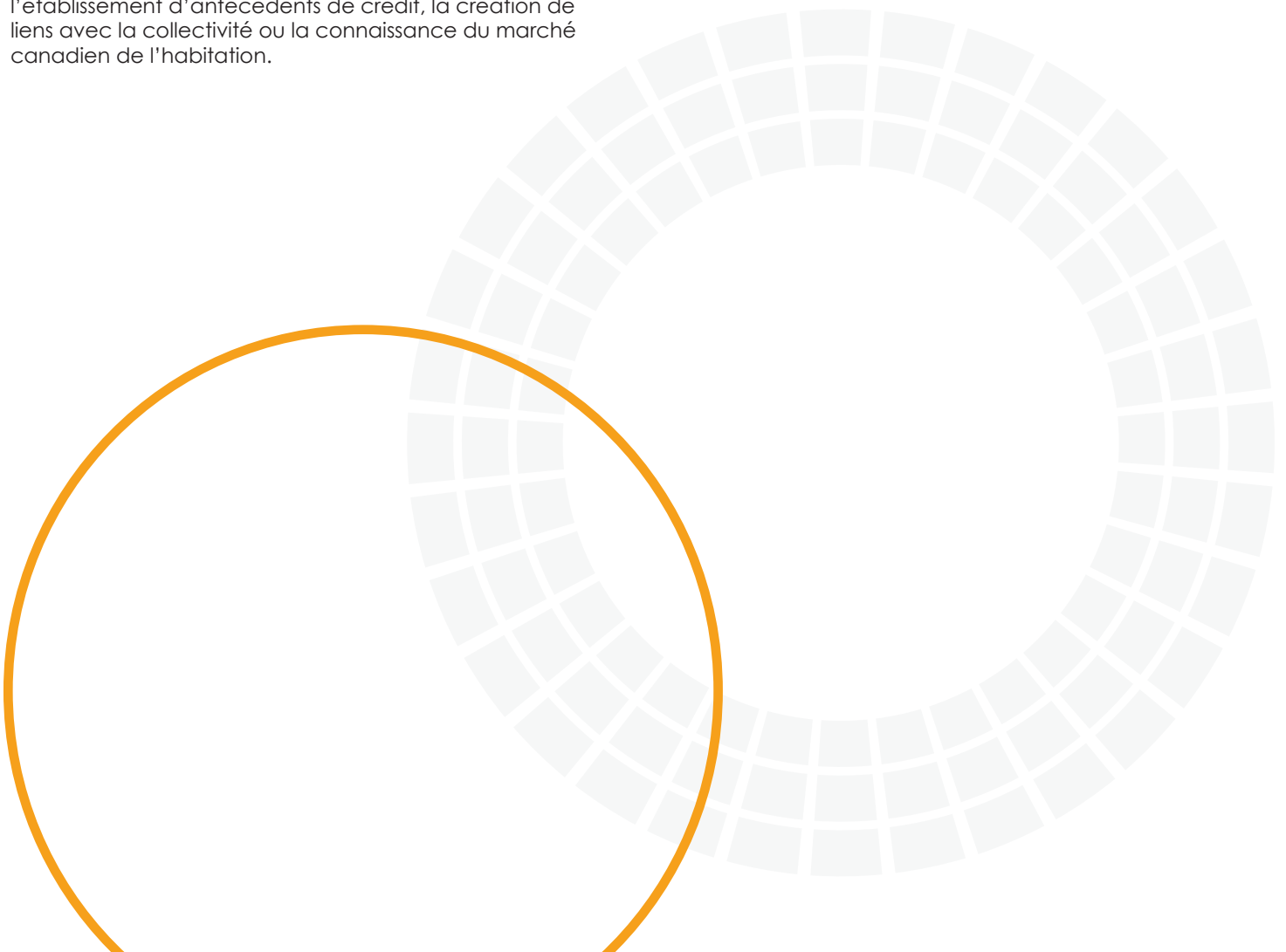


Source: Programme de données communautaires (CDP), Profil des groupes cibles des immigrants récents + population immigrée, Recensement de 2016.

De nombreux facteurs peuvent influencer sur le mode d'occupation du logement, comme le prix du logement, la discrimination, la catégorie d'admission, la navigation dans le système, l'emploi stable, l'accès au crédit, l'abordabilité/le revenu, la disponibilité et l'adéquation.

De plus, lorsqu'on examine le mode d'occupation des logements, il est nécessaire d'établir une distinction entre les immigrants récents et les immigrants non récents. Un immigrant récent est une personne qui a obtenu son statut d'immigrant reçu ou de résident permanent pour la première fois au cours des cinq années ayant précédé un recensement donné. Pour les données utilisées dans le présent article, un immigrant récent serait défini comme une personne qui a été reçue entre 2011 et 2016. Les immigrants non récents ont été admis avant 2011.

Les immigrants non récents ont eu plus de temps pour s'établir dans la collectivité, trouver une carrière et établir des liens. Les immigrants récents, par contre, n'ont peut-être pas encore de carrière stable, ce qui rend plus difficile l'admissibilité à un prêt hypothécaire ou l'établissement d'antécédents de crédit, la création de liens avec la collectivité ou la connaissance du marché canadien de l'habitation.

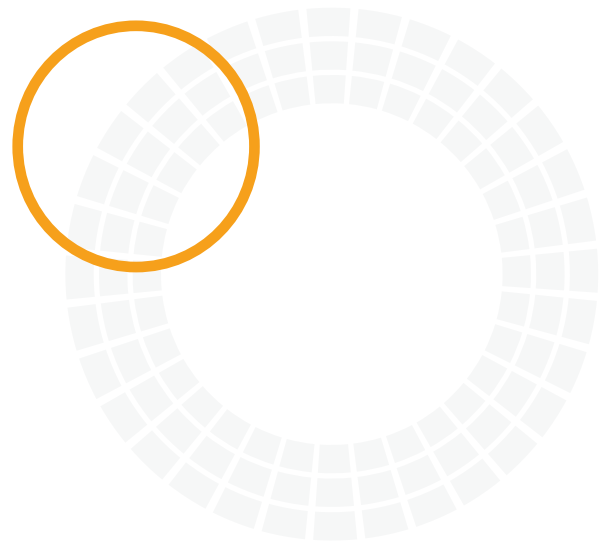


## Études

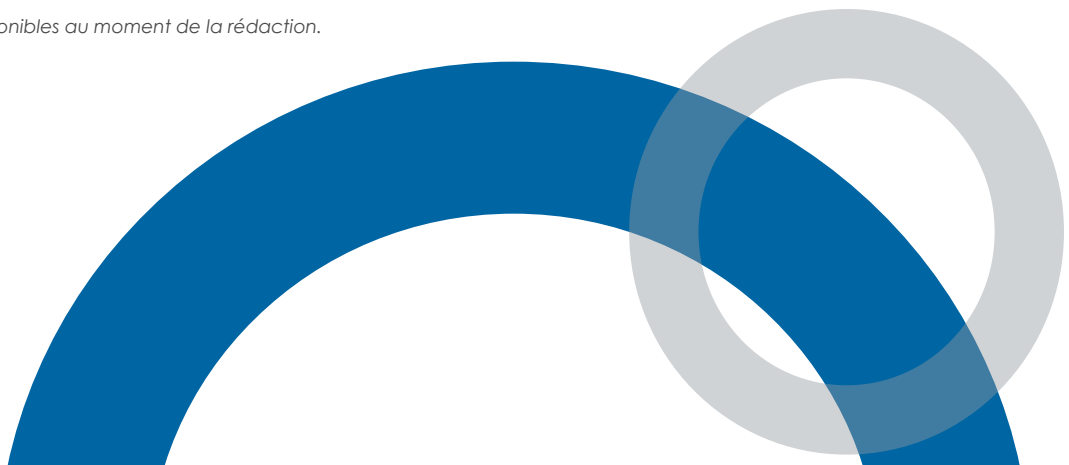
Les principaux domaines d'études les plus répandus parmi les immigrants à Timmins sont l'architecture, l'ingénierie et les technologies connexes. Ils concordent avec l'une des professions inscrites dans la CNP envisagées pour les immigrants : le génie minier. La santé et les domaines connexes constituent le deuxième domaine d'études le plus répandu parmi les immigrants. Les affaires, la gestion et l'administration publique viennent au troisième rang.

Les immigrants qui ont fait leurs études en architecture, en génie et dans les technologies connexes peuvent combler une lacune décelée sur le marché du travail à Timmins : le besoin de directeurs des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques. De plus, les immigrants qui ont étudié en santé et dans d'autres domaines connexes peuvent pourvoir des postes de médecin, de dentiste, de vétérinaire, d'optométriste, de chiropraticien et d'autres postes de professionnel en diagnostic et en traitement de la santé. Enfin, les immigrants qui ont fait des études en affaires, en gestion et en administration publique peuvent pourvoir des postes de directeur des ventes corporatives, de directeur des transports, de vérificateur, de comptable, de professionnel en finance et de personnel administratif et de réglementation.

Timmins abrite quatre établissements d'enseignement postsecondaire: le Collège Northern, le Collège Boréal, l'Université Algoma et l'Université de Hearst. Le Collège Boréal, l'Université Algoma et l'Université de Hearst n'ont pas un nombre important d'étudiants étrangers sur leur campus de Timmins. Le nombre d'étudiants étrangers au Collège Northern est en hausse depuis 2014, avec 61 étudiants étrangers inscrits au campus de Timmins au cours de l'année scolaire 2017-2018<sup>11</sup>.

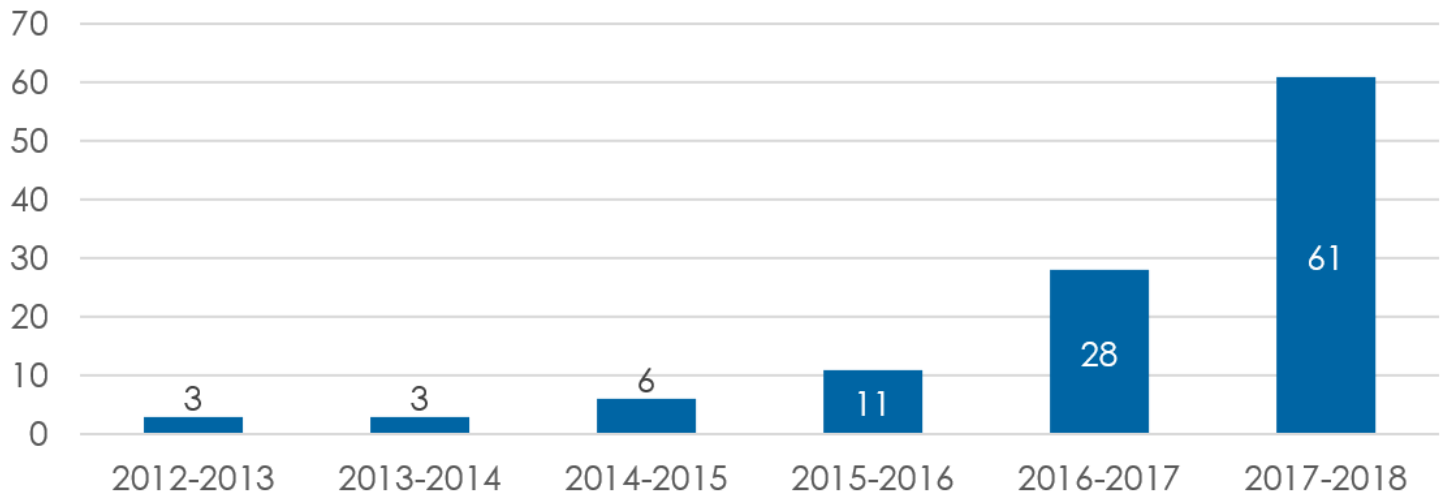


<sup>11</sup> Données les plus récentes disponibles au moment de la rédaction.





**Figure 7: Étudiants étrangers inscrits au campus de Timmins du Collège Northern, 2012-2018**



Source: Calculs de l'auteure; ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU); données sur les effectifs – nombre d'effectifs internationaux et nationaux à temps plein.

Remarque: Le Collège Northern est situé à Porcupine; le Collège Boréal et l'Université de Hearst ne sont pas des sources importantes d'étudiants étrangers.

Les étudiants étrangers constituent un important réservoir d'immigrants potentiels. Ils ont des diplômes canadiens reconnus, une connaissance du français ou de l'anglais, une expérience professionnelle potentiellement canadienne, une connaissance de la culture canadienne et un lien avec la collectivité. Pour ces raisons, on s'attend à ce que les étudiants étrangers s'intègrent plus rapidement au marché du travail et à la société que les autres types d'immigrants (Hagar, 2019).



# Systeme d'immigration

## Titulaires de permis d'études

Dans la ville de Timmins, qui compte le Collège Northern, le Collège Boréal, l'Université Algoma et l'Université de Hearst, les titulaires de permis d'études entre 1998 et 2019 étaient principalement des citoyens de l'Inde. Il en était de même pour toutes les cinq grandes villes du Nord de l'Ontario. En 2014, Timmins comptait dix titulaires de permis d'études ayant la citoyenneté indienne. En 2018, ce nombre était passé à 675. En 2019, le nombre était de 655. Les autres pays de citoyenneté courants des titulaires de permis d'études sont la Chine et le Royaume-Uni.

Les titulaires de permis d'études qui ont obtenu la résidence permanente à Timmins entre 1998 et 2019 l'ont fait principalement dans le cadre de la catégorie des immigrants économiques. Dans cette catégorie, la principale voie d'accès était le Programme des travailleurs qualifiés. Tous les titulaires de permis d'études antérieurs qui ont obtenu la résidence permanente au titre de la catégorie des immigrants parrainés par la famille étaient des conjoints et des personnes à charge parrainés.

## Titulaires d'un permis de travail

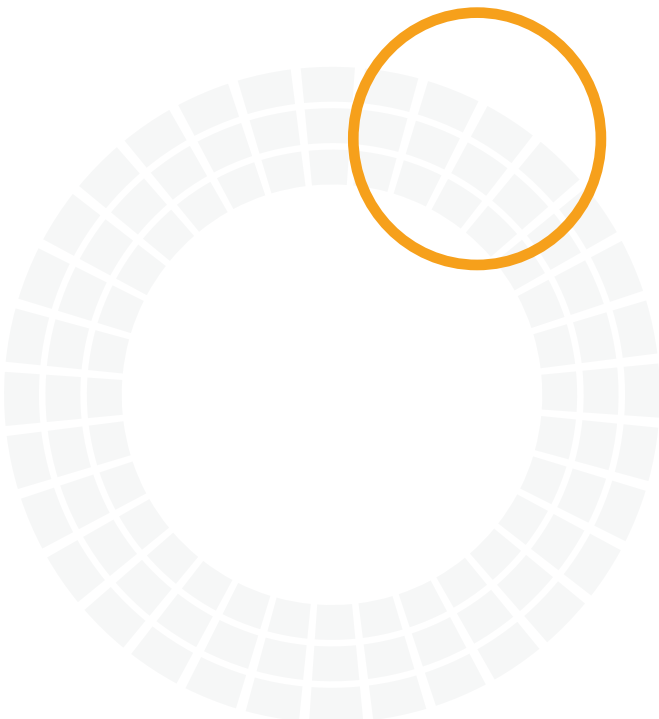
Les titulaires de permis de travail à Timmins ont essentiellement la citoyenneté américaine. Il en va de même pour les titulaires de permis de travail dans les 11 districts de recensement et régions métropolitaines de recensement du Nord de l'Ontario. Les autres pays de citoyenneté courants des titulaires de permis d'études comprennent l'Inde, les Philippines, la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

Les titulaires de permis d'études qui ont obtenu la résidence permanente à Timmins entre 1998 et 2019 l'ont fait principalement dans le cadre de la catégorie des immigrants économiques, tout particulièrement la catégorie de l'expérience canadienne. Certains ont obtenu la résidence permanente au titre du Programme des candidats des provinces et du Programme des travailleurs qualifiés.

## Discussion

Les résidents temporaires, titulaires de permis de travail et de permis d'études, constituent une grande part de la population immigrante de Timmins; ils contribuent également à l'économie locale et à la population active<sup>12</sup>. Les étudiants étrangers paient des droits de scolarité aux établissements locaux et dépensent leur argent en ville (p. ex. loyer, épicerie, transport, manuels scolaires, vêtements), ce qui a des répercussions économiques indirectes et induites supplémentaires. De même, les titulaires de permis de travail occupent des emplois en demande dans la collectivité et paient leur loyer/hypothèque, leur épicerie, leur transport et d'autres nécessités. Il est donc important de mesurer leur présence et d'évaluer leurs caractéristiques, comme on le fait pour les résidents permanents.

<sup>12</sup> Voir *Where are the international students? How COVID-19 could affect Northern Ontario's economy*, Hilary Hagar, 2020.



# Revenu

## Revenu d'emploi

Le revenu d'emploi est calculé parmi les immigrants qui reçoivent un revenu d'emploi, alors que le revenu total comprend les personnes avec et sans revenu. Cela peut se traduire par des chiffres sur les revenus d'emploi plus élevés, bien que le revenu total comprenne également les revenus des transferts gouvernementaux et des investissements.

Même si les taux d'emploi sont plus élevés pour la cohorte d'immigrants la plus récente, leurs niveaux de revenu médian et moyen sont inférieurs à ceux des immigrants établis et des non-immigrants. Cela peut indiquer un sous-emploi; les immigrants récents peuvent travailler à temps partiel ou gagner moins que les immigrants établis depuis plus longtemps et les non-immigrants.

Le revenu d'emploi moyen et médian est le plus élevé chez ceux qui ont immigré à Timmins entre 1991 et 2000, peut-être en raison de la durée de leur établissement dans la collectivité. La cohorte d'immigrants de 1990 et des années précédentes a le revenu d'emploi moyen et médian le plus faible, possiblement en raison du vieillissement de la population active ou d'une réduction des heures.

## Revenu du ménage

Les facteurs qui contribuent au revenu du ménage des immigrants comprennent le nombre de personnes dans le ménage, l'expérience avant l'admission, la connaissance des langues officielles et la catégorie d'admission (Statistique Canada, 2021b). Comme pour les autres variables, il est important d'examiner les immigrants en fonction de leur période d'immigration, si possible. Pour les mesures du revenu moyen et médian des ménages, les données n'étaient disponibles que pour les groupes suivants : tous les immigrants et les immigrants récents.

Les niveaux de revenu moyen et médian des ménages d'immigrants récents à Timmins sont inférieurs à ceux de l'ensemble des immigrants. La raison pour laquelle les niveaux (total et après impôt) sont inférieurs concorde avec celle déjà mentionnée : les immigrants récents ont besoin de temps pour s'installer dans leur nouvelle collectivité, obtenir un emploi stable, avoir des titres de compétences reconnus, terminer une formation, etc.

**Tableau 3: Statistiques sur le revenu des ménages d'immigrants à Timmins, 2016**

|                     | Revenu total moyen | Revenu total médian | Revenu moyen après impôt | Revenu médian après impôt |
|---------------------|--------------------|---------------------|--------------------------|---------------------------|
| Immigrants récents  | 75 528 \$          | 59 063 \$           | 64 358 \$                | 52 860 \$                 |
| Tous les immigrants | 88 287 \$          | 73 607 \$           | 73 956 \$                | 64 426 \$                 |

Source: Calculs de l'auteure, Programme de données communautaires (CDP), Profil des groupes cibles au niveau des ménages et des familles de la population des nouveaux immigrants, Recensement de 2016, totalisation personnalisée.

## Seuils de faible revenu (SFR)

Les seuils de faible revenu (SFR) sont des limites de revenu en deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'achat de nécessités comme la nourriture, le logement et l'habillement qu'une famille moyenne. Statistique Canada calcule les SFR en examinant le seuil de revenu à partir duquel on s'attend à ce que les familles dépensent 20 points de plus que la famille moyenne pour l'alimentation, le logement et l'habillement (Statistique Canada, 2015). Comme l'achat de nécessités est effectué avec des dollars après impôt, le revenu après impôt est utilisé pour déterminer les SFR.

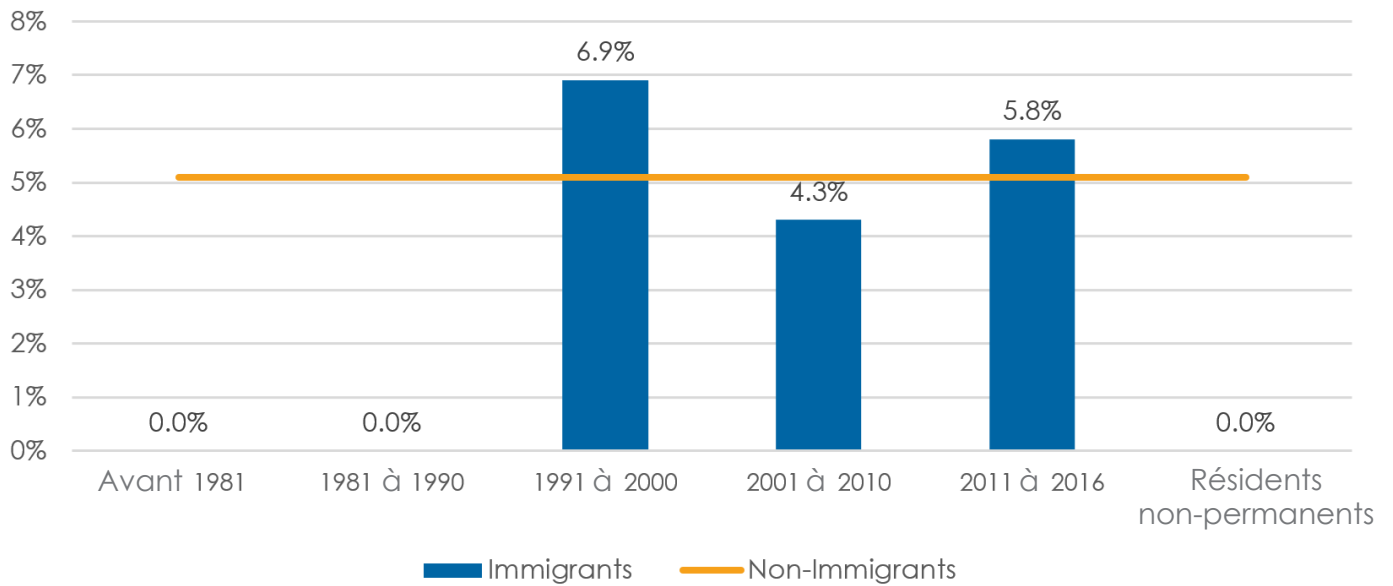
Aucun des immigrants qui sont arrivés à Timmins avant 1990 n'est en deçà du seuil de faible revenu. Les immigrants qui sont dans la collectivité depuis plus de 25 ans<sup>13</sup> ont eu amplement le temps d'établir des liens communautaires, de trouver un emploi stable et de trouver un logement convenable. La littérature corrobore cette hypothèse : « Souvent, les immigrants et les réfugiés ont besoin d'un peu de temps pour s'établir dans leur nouveau pays et, par conséquent, les années depuis l'immigration correspondent généralement aux meilleurs résultats sociaux et économiques » (Crossman, 2013).

De plus, aucun résident non permanent ne vit sous le seuil de faible revenu. Il est intéressant de noter que les quatre autres collectivités — North Bay, le Grand Sudbury, Sault Ste. Marie et Thunder Bay — affichaient toutes des niveaux de SFR de plus de 50 pour cent pour les résidents non permanents. De plus, aucune autre collectivité évaluée n'avait des niveaux de SFR de zéro pour toute cohorte d'immigrants.

<sup>13</sup> Au moment du recensement de 2016.

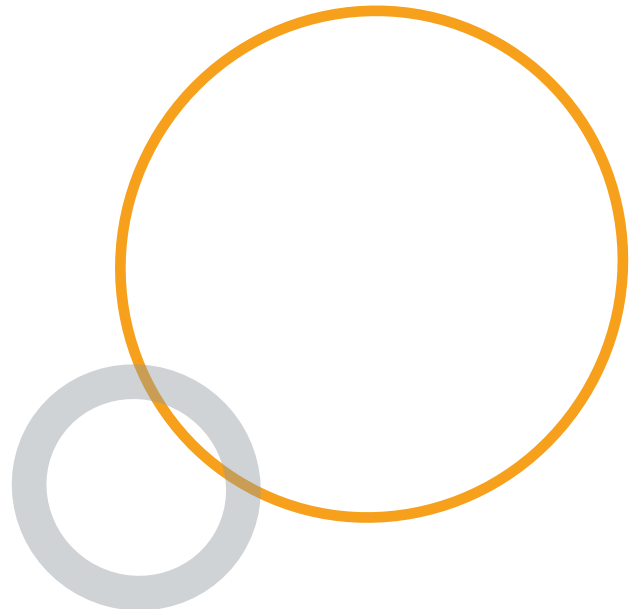


**Figure 8: Pourcentage des seuils de faible revenu après impôt (SFR-AI) à Timmins selon la période d'immigration, 2016**



Source: Calculs de l'auteure; Programme de données communautaires (CDP), Tableau EO2767 - TBL7R – Caractéristiques choisies de la langue, de la main-d'œuvre, de l'éducation, du revenu et de la mobilité.

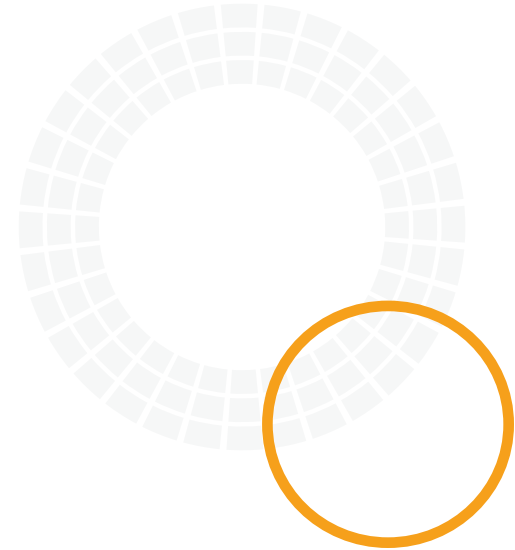
Les données ci-dessus montrent que le fait d'avoir un niveau de revenu inférieur en tant qu'immigrant récent n'est pas un phénomène à long terme. Les niveaux de revenu semblent augmenter, et les niveaux de SFR diminuer, en fonction du temps passé dans la collectivité. Comme nous l'avons mentionné, des facteurs tels que le volet d'immigration, la connaissance d'une langue officielle et la situation d'emploi ont tous une grande incidence sur les niveaux de revenu. De plus, lorsque des données plus récentes seront disponibles, les niveaux de revenu refléteront ce qui se passe dans l'économie au moment de l'établissement de la cohorte d'immigrants la plus récente. Ainsi, la pandémie de COVID-19 aura probablement des répercussions sur l'emploi, le revenu et les niveaux de SFR des immigrants récents et non récents.



## Conclusion

Lors de l'évaluation du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN), les principes directeurs sont fondés sur la réussite des demandeurs principaux sur le marché du travail. Par exemple, les tendances liées à la participation au marché du travail et à l'emploi des nouveaux immigrants seraient influencées par le fait que les demandeurs du PPICRN doivent avoir une offre d'emploi valide dans la collectivité. De plus, les demandeurs doivent avoir un diplôme d'études postsecondaires canadien ou de l'expérience dans le domaine dans lequel ils font une demande, ce qui influencerait sur les niveaux de revenu. En ce qui concerne le logement, les effets de l'existence d'un emploi stable dont il a été question précédemment, jumelés à un plus grand nombre de points accordés à ceux qui ont vécu dans la collectivité, aident à la recherche et à la possession d'un logement.

Mais les répercussions du PPICRN ne se limitent pas à ceux qui participent directement au programme pilote. Les initiatives d'accueil et la croissance économique durable (grâce aux immigrants qui comblent les pénuries de main-d'œuvre) aident toute la collectivité. Par conséquent, même si le présent article vise à établir une évaluation de base des tendances en matière d'immigration dans la région afin de surveiller et d'évaluer l'incidence du PPICRN et d'autres programmes, de nombreux autres aspects doivent être examinés en parallèle.



# Recommandations

L'immigration économique est un outil précieux pour les collectivités qui souhaitent combler les pénuries de main-d'œuvre et contrer les effets du vieillissement de la population, du faible taux de natalité et de l'exode des jeunes. Pour que ce processus soit non seulement couronné de succès, mais aussi significatif pour toutes les parties concernées, les recommandations suivantes doivent être prises en compte:

## **1. (1a) Surveillance et évaluation annuelles continues des tendances en matière d'immigration au niveau des collectivités dans les régions du Nord, de l'Ouest et du Centre de l'Ontario**

Maintenant qu'une base de référence est établie pour les tendances en matière d'immigration dans les régions du Nord, de l'Ouest et du Centre de l'Ontario, cette analyse devrait être utilisée et mise à profit, d'une année à l'autre, pour surveiller et évaluer les tendances dans les régions.

Il faut non seulement surveiller et mettre à jour les tendances en matière d'immigration, mais aussi les indicateurs du marché du travail, tels que les taux de postes vacants dans certaines professions. Cette analyse aidera à surveiller les répercussions du programme PPICRN, ainsi que d'autres initiatives d'accueil, de recrutement et de rétention entrepris par les collectivités.

Il convient de noter que la disponibilité et l'accessibilité des données ont constitué un défi, avec de longs délais d'attente pour les données d'admission d'IRCC. De plus, il y avait des niveaux élevés de suppression de données à l'échelle de la collectivité. Avec la publication prochaine des données du recensement de 2021, ainsi que la mise à jour continue des données de la BDIM et sur les déclarants, un tableau plus complet des tendances en matière d'immigration pourra être fourni à l'avenir.

## **2. (1b) Évaluation continue, propre à la collectivité, de l'incidence du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN) avant, pendant et après le programme**

Même si 100 recommandations ont été mises à la disposition des collectivités au cours de la première année du projet pilote, la pandémie de COVID-19 a considérablement entravé l'arrivée des immigrants au Canada, ainsi que la mise en œuvre initiale du projet pilote dans certaines collectivités. Par conséquent, le nombre de recommandations communautaires émises au cours de la première année du projet pilote a été faible. Ce fait est cité pour souligner les difficultés à obtenir des données propres aux candidats de la première année du PPICRN.

L'Institut des politiques du Nord s'est associé à trois collectivités du PPICRN dans le Nord de l'Ontario, Thunder Bay, Timmins et le Grand Sudbury, pour surveiller et évaluer les tendances et les résultats en matière d'immigration propres au PPICRN. Les objectifs du PPICRN sont de répondre aux besoins du marché du travail propres à la collectivité tout en favorisant une collectivité accueillante pour tous les participants, ce qui se traduit par des niveaux de rétention élevés. Ainsi, les avantages sociaux et économiques du projet pilote dans chaque collectivité devraient être analysés.

Ce partenariat a été offert à toutes les collectivités du Nord de l'Ontario qui participent au PPICRN, et le partenariat de partage et d'analyse des données reste ouvert. Les collectivités qui sont intéressées par les évaluations du PPICRN à l'échelle de la collectivité, mais qui n'ont pas de partenariat officiel, sont invitées à s'associer à l'Institut des politiques du Nord pour cette analyse.

## **3. Élargissement de l'analyse ci-dessus pour inclure également les migrants secondaires et nationaux vers (et dans) les collectivités du Nord de l'Ontario**

Les migrants secondaires et nationaux, et ceux qui sont déjà dans les collectivités, façonnent également le paysage économique en ce qui a trait à la participation au marché du logement et du travail. En outre, ils doivent avoir accès à une infrastructure d'accueil, à des employeurs et à la collectivité dans son ensemble pour que les collectivités puissent les retenir.

La disponibilité des données constitue une limite à cette couche supplémentaire d'analyse. IRCC conserve les dossiers d'admission des migrants internes étrangers et des résidents temporaires en fonction de la destination prévue. Les migrations secondaires et nationales ne sont pas saisies dans ces registres. Les sources de données se limitent donc au recensement et aux informations sur les déclarants.



#### **4. Renforcement de l'harmonisation entre les pénuries sur le marché du travail, les professions ciblées, les domaines d'études des établissements d'enseignement postsecondaire et les professions envisagées pour les immigrants afin d'optimiser les résultats économiques**

Les données disponibles devraient être utilisées pour faire concorder l'offre et la demande de main-d'œuvre, favorisant ainsi un marché du travail local robuste et contribuant à une croissance économique durable. Tous les intervenants concernés, chambres de commerce, conseils de planification, établissements d'enseignement postsecondaire, employeurs, acteurs de l'immigration, peuvent cibler stratégiquement l'offre de main-d'œuvre, au moyen d'une immigration ciblée, pour pourvoir les postes vacants.

Dans la plupart des collectivités analysées, il n'y a pas de chevauchement entre les professions dont le taux de postes vacants est élevé et celles visées au cours de la première année du PPICRN. Pour aider à recruter et à retenir les immigrants, ainsi qu'à promouvoir des résultats positifs sur le marché du travail pour la collectivité, une harmonisation plus stratégique est recommandée. Les données disponibles peuvent, et devraient, être utilisées pour orienter la prise de décision, en plus des consultations avec les partenaires communautaires et les employeurs.

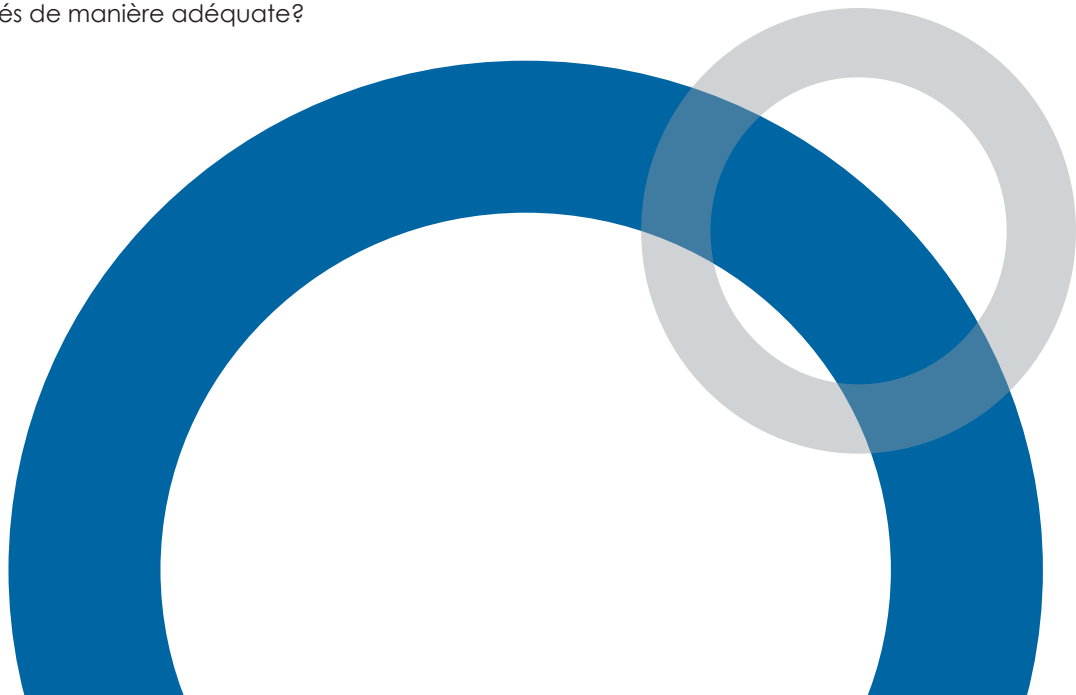
En outre, les personnes déjà présentes dans la collectivité constituent une importante source de main-d'œuvre. Comme pour le point précédent, cette population doit également être évaluée. Les personnes déjà présentes dans les collectivités font-elles partie de la population active? Sont-elles au chômage ou sous-employées? Leurs diplômes (étrangers) et leurs expériences de vie sont-ils reconnus et rémunérés de manière adéquate?

#### **5. Mise sur pied d'initiatives de collectivités accueillantes pour accueillir, recruter et retenir les immigrants et la population existante dans les régions du Nord, de l'Ouest et du Centre de l'Ontario**

Au-delà des tendances qui peuvent être mesurées quantitativement, à l'aide des données recueillies par IRCC, du recensement, des estimations des migrations et de la BDIM, il faut également mesurer les attitudes et les perceptions des immigrants la collectivité. Les collectivités participantes au PPICRN sont tenues de déployer des efforts pour favoriser une collectivité accueillante. Il ne fait aucun doute que les effets de la mise en œuvre d'initiatives de collectivités accueillantes profiteront à d'autres personnes que celles qui participent directement au projet pilote.

Les effets de ces initiatives devraient, comme les tendances en matière d'immigration en général, faire l'objet d'un suivi continu. Pour ce faire, la collecte de données primaires, probablement sous forme de groupes de discussion et d'enquêtes, doit être déployée. Les indicateurs importants à suivre comprennent le sentiment d'appartenance, les emplois intéressants, les interactions communautaires positives et les infrastructures d'accueil (telles que les services disponibles).

Si l'on examine le marché du travail de chaque collectivité, les avantages individuels et communautaires de l'immigration se feront sentir lorsqu'il y aura une correspondance entre les pénuries de main-d'œuvre dans la collectivité et les immigrants qui mettent leurs compétences à profit pour combler ces lacunes.





# Références

## Canada (a).

« Admissibilité à présenter une demande au titre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (Entrée express) », Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Date de modification: 1er avril 2020. Disponible en ligne sur <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/admissibilite/travailleurs-qualifies-federal.html>.

## Canada (b).

« Trouver la CNP », Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Date de modification: 21 janvier 2020. Disponible en ligne sur <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/admissibilite/trouver-classification-nationale-professions.html>.

## Canada (c).

« Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord: qui peut présenter une demande », Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Date de modification: 27 juillet 2020. Disponible en ligne sur <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/programme-pilote-immigration-rurale-nord/rp-admissibilite.html>.

## Canada (d).

« Types de permis de travail », Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Date de modification: 10 mars 2020. Disponible en ligne sur <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/travailler-canada/permis-temporaire/types-permis-travail.html>.

## Canada (e).

« Nouveaux arrivants au Canada (immigrants et résidents de retour) », Agence du revenu du Canada. Disponible en ligne sur <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/impot-international-non-residents/particuliers-depart-canada-entree-canada-non-residents/nouveaux-arrivants-canada-immigrants.html>

## Canada (f).

« Refus de traiter une demande d'Évaluation de l'impact sur le marché du travail », Emploi et Développement social Canada. Date de modification: 15 juillet 2021. Disponible en ligne sur <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/travailleurs-etrangers/refus.html>.

## Canada (g).

« Initiative des communautés francophones accueillantes », Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Date de modification: 13 août 2021. Disponible en ligne sur <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/nouveaux-immigrants/preparer-vie-canada/choisir-ville/collectivite-francophone-hors-quebec/bienvenue.html>.

## Canada (h).

« Qu'est-ce qu'une étude d'impact sur le marché du travail? », Centre d'aide, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Date de modification: 28 avril 2021. Disponible en ligne sur <https://www.cic.gc.ca/francais/centre-aide/reponse.asp?qnum=163&top=17>.

## Crossman, Eden.

Le faible revenu et l'immigration: Survol et orientation future de la recherche, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Date de modification: 3 janvier 2020. Disponible en ligne sur <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/rapports-statistiques/recherche/faible-revenu-immigration-survol-orientation-future.html#s5>.

## De Chardon, Cédric.

Les résultats socioéconomiques des immigrants: ce que nous savons, où nous allons, et les lacunes dans les connaissances, présentation, pré-conférence de VVP-IRCC au Congrès international Metropolis, 24 juin 2019. Disponible en ligne sur <http://p2pcanada.ca/wp-content/blogs.dir/1/files/2019/06/2-cedric-de-chardon-new.pdf>.

**Haan, Michael, 2012.**

Les expériences des nouveaux Canadiens sur le plan du logement: d'après l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada, 2012. Disponible en ligne sur <https://www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/francais/pdf/recherche-stats/logement-haan.pdf>

**Hagar, Hilary.**

« Hittin' the 'books », Institut des politiques du Nord, 22 novembre 2019. Disponible en ligne sur <https://www.northernpolicy.ca/hittin-the-books>.

**Hagar, Hilary.**

Where are the international students? How COVID-19 could affect Northern Ontario's economy, Thunder Bay, Institut des politiques du Nord, 2020. Disponible en ligne sur [https://www.northernpolicy.ca/upload/documents/publications/briefing-notes/hagar-covid\\_internationalstudents\\_en.pdf](https://www.northernpolicy.ca/upload/documents/publications/briefing-notes/hagar-covid_internationalstudents_en.pdf).

**Lindzon, Jarden.**

« Canada remains job candidate's market in majority of provinces as vacancy rates increase », The Globe and Mail (9 août 2019). Disponible en ligne sur <https://www.theglobeandmail.com/business/careers/article-canada-remains-job-candidates-market-in-majority-of-provinces-as/>.

**Ontario.**

« Programme ontarien des candidats à l'immigration (POCI) », ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences. Date de modification: 29 janvier 2020. Disponible en ligne sur <https://www.ontario.ca/fr/page/programme-ontarien-des-candidats-limmigration-poci-0>.

**Ross, Alex.**

Alex. Évaluation des pénuries sur le marché du travail dans la ville de Timmins, Thunder Bay, Institut des politiques du Nord, 2020. Disponible en ligne sur [https://www.northernpolicy.ca/upload/documents/publications/briefing-notes/ross-noc-timmins\\_fr.20.04.23.pdf](https://www.northernpolicy.ca/upload/documents/publications/briefing-notes/ross-noc-timmins_fr.20.04.23.pdf).

**Statistics Canada (a).**

Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : Progrès et défis des nouveaux immigrants sur le marché du travail, Division de la statistique sociale et autochtone, 2003. Disponible en ligne sur <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-615-x/89-615-x2005001-fra.pdf?st=9KD-4m2H>.

**Statistics Canada (b).**

« Les seuils de faible revenu ». Date de modification: 27 novembre 2015. Disponible en ligne sur <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/2012002/lico-sfr-fra.htm>.

**Statistics Canada (c).**

« Introduction à la Classification nationale des professions (CNP) 2016 Version 1.0 ». Date de modification: 11 janvier 2019. Document consulté le 4 août 2020 à l'adresse. Disponible en ligne sur <https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets/norme/cnp/2016/introduction>.

**Statistics Canada (d).**

« Immigrant », Définitions, sources de données et méthodes. Date de modification: 22 juillet 2021. Disponible en ligne sur [https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var\\_f.pl?Function=Unit&ld=85107](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=Unit&ld=85107).

**Statistics Canada (e).**

« Revenu et mobilité des immigrants, 2018 », Le Quotidien. Date de modification: 5 février 2021. Disponible en ligne sur <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210201/dq210201a-fra.htm>.

## Annexe

### Annexe A: Suppression de données

Tous les chiffres entre 0 et 5 ont été remplacés par le symbole « - » dans les jeux de données demandés d'IRCC, afin de prévenir les situations où les individus pourraient être identifiés, quand les données d'IRCC sont compilées et comparées à d'autres statistiques disponibles au public. Pour la même raison, tous les autres chiffres ont été arrondis au multiple de 5 le plus proche. Les années où des données sont supprimées ou arrondies sont toujours importantes parce qu'elles représentent une valeur non nulle. Mais il y a des défis à relever lorsqu'on travaille avec des données réduites et des petits ensembles de données.



## Annexe B: Définitions

**Immigrants économiques:** Immigrants qui ont été sélectionnés pour leur capacité à contribuer à l'économie canadienne grâce à leur capacité à répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre, à posséder et gérer ou à mettre sur pied une entreprise, à investir une somme importante, à créer leur propre emploi ou à répondre à des besoins provinciaux ou territoriaux précis en matière de main-d'œuvre.

**Immigrants parrainés par la famille:** Immigrants qui ont été parrainés par un citoyen canadien ou un résident permanent et qui ont reçu le statut de résident permanent en raison de leur lien, soit comme conjoint, partenaire, parent, grand-parent, enfant ou autre lien de parenté avec ce parrain.

**Réfugiés réinstallés et personnes protégées:** Immigrants qui ont reçu le statut de résident permanent en raison d'une crainte fondée de retourner dans leur pays d'origine.

**Autres immigrants:** Immigrants qui ont reçu le statut de résident permanent dans le cadre d'un programme qui ne font ni partie de la catégorie des immigrants économiques, des immigrants parrainés par la famille ni des réfugiés réinstallés et personnes protégées.

**Statut d'immigrant:** Indique si la personne est un non-immigrant, un immigrant ou un résident non permanent.

- **Non-immigrants:** Personnes qui sont citoyens canadiens de naissance.
- **Immigrants:** Personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou résidents permanents. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe.
- **Résidents non permanents:** Personnes qui n'ont pas la citoyenneté canadienne et qui ne sont pas des immigrants reçus ou résidents permanents. Cette catégorie comprend les personnes qui sont titulaires d'un permis de travail, d'études ou de résident temporaire, ou qui ont demandé le statut de réfugié, et les membres de leur famille qui partagent le même permis et vivent au Canada avec elles.

**Immigrants récents:** Personnes qui ont obtenu leur statut d'immigrant reçu ou de résident permanent pour la première fois au cours des cinq années ayant précédé un recensement donné. Pour les données utilisées dans le présent article, un immigrant récent serait défini comme une personne qui s'est établie au Canada entre 2011 et 2016. Les immigrants non récents ont été admis avant 2011.

**Tous les immigrants:** Personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou résidents permanents.

**Chômeurs:** Désigne les personnes qui, pendant la semaine du 1er mai au 7 mai 2016, étaient sans emploi salarié ou sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et:

- a. avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes; ou
- b. avaient été mises à pied temporairement et prévoyaient reprendre leur emploi; ou
- c. avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

**Taux de chômage:** Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine du 1er mai au 7 mai 2016. Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active dans ce groupe.



## Annexe C: Liste des indicateurs

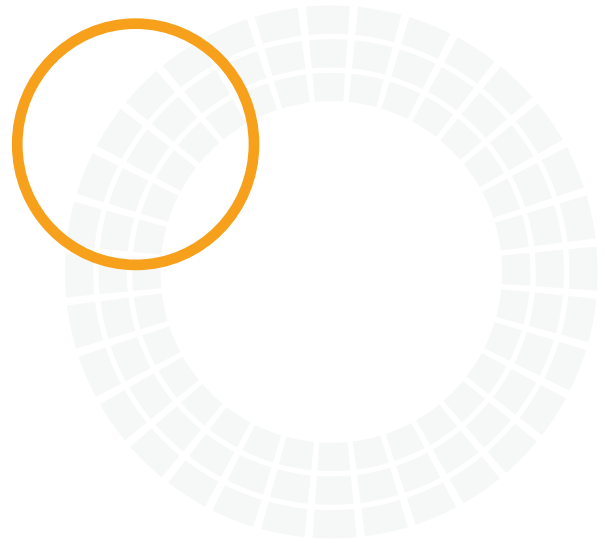
Au total, 24 indicateurs ont été identifiés pour le suivi et l'analyse des tendances à Timmins. Les données sur la rétention n'étaient disponibles que pour les régions métropolitaines de recensement (RMR) du Grand Sudbury et de Thunder Bay. Les données sur les fournisseurs de services en établissement et leur utilisation pour Timmins seulement ne sont pas disponibles, car Timmins est couverte par le Centre multiculturel de North Bay et du district.

| Catégorie                       | Indicateur  |
|---------------------------------|---|
| Résultats économiques           | Admissions des résidents permanents (RP) selon la profession envisagée (CNP)                            |
| Résultats économiques           | Taux de chômage et d'emploi   |
| Logement                        | Mode d'occupation (locataire ou propriétaire)   |
| Études                          | Plus haut niveau de scolarité atteint   |
| Études                          | Domaine d'études des étudiants étrangers  |
| Études                          | Domaine d'études de la population immigrante  |
| Études                          | Nombre d'étudiants étrangers selon l'établissement d'enseignement postsecondaire                        |
| Caractéristiques des immigrants | Admissions des RP selon le pays de citoyenneté  |
| Caractéristiques des immigrants | Sexe des migrants internes étrangers  |
| Caractéristiques des immigrants | Âge à l'arrivée   |
| Caractéristiques des immigrants | Admissions des résidents permanents selon la langue parlée (langue maternelle)                          |
| Caractéristiques des immigrants | Titulaires d'un permis d'études selon la langue parlée (langue maternelle)                              |
| Caractéristiques des immigrants | Titulaires d'un permis de travail selon la langue parlée (langue maternelle)                            |
| Caractéristiques des immigrants | Résidents permanents selon le volet de migration et la langue   |
| Caractéristiques des immigrants | Résidents permanents selon le volet de migration et la situation de famille                             |
| Caractéristiques des immigrants | Résidents permanents selon le pays de citoyenneté   |
| Système d'immigration           | Titulaires d'un permis d'études selon le pays de citoyenneté  |
| Système d'immigration           | Titulaires d'un permis de travail selon le pays de citoyenneté  |
| Revenu                          | Pourcentage des seuils de faible revenu après impôt (SFR-AI)  |
| Revenu                          | Revenu total médian et revenu total moyen selon le statut d'immigrant et la période d'immigration       |
| Revenu                          | Revenu d'emploi médian et revenu d'emploi moyen selon le statut d'immigrant et la période d'immigration |
| Revenu                          | Revenu du ménage médian et revenu du ménage moyen   |
| Rétention                       | Mobilité des immigrants – Taux de rétention selon les années depuis l'admission                         |
| Fournisseurs de services        | Clients des services d'établissement selon le type de service   |

## Annexe D: Professions ciblées par le PPICRN de l'année 1 - Timmins

- CNP 3012 – Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées (niveau de compétences A)
- CNP 3413 – Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires (niveau de compétences C)
- CNP 3233 – Infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires (niveau de compétences B)
- CNP 3111 – Médecins spécialistes (niveau de compétences A)
- CNP 3112 – Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale (niveau de compétences A)
- CNP 4152 – Travailleurs sociaux/travailleuses sociales (niveau de compétences A)
- CNP 4214 – Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance (niveau de compétences B)
- CNP 4212 – Travailleurs/travailleuses des services sociaux et communautaires (niveau de compétences B)
- CNP 4412 – Aides familiaux résidents/aides familiales résidentes, aides de maintien à domicile et personnel assimilé (niveau de compétences C)
- CNP 7312 – Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd (niveau de compétences B)
- CNP 7321 – Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus (niveau de compétences B)
- CNP 7311 – Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (niveau de compétences B)
- CNP 7611 – Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction (niveau de compétences D)
- CNP 7237 – Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser (niveau de compétences B)
- CNP 7271 – Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières (niveau de compétences B)
- CNP 7241 – Électriciens/électriciennes (niveau de compétences B)
- CNP 7251 – Plombiers/plombières (niveau de compétences B)
- CNP 7511 – Conducteurs/conductrices de camions de transport (niveau de compétences C)
- CNP 7521 – Conducteurs/conductrices d'équipement lourd (sauf les grues) (niveau de compétences C)
- CNP 7535 – Autres préposés/préposées à la pose et à l'entretien des pièces mécaniques d'automobiles (niveau de compétences C)
- CNP 8231 – Mineurs/mineuses d'extraction et de préparation, mines souterraines (niveau de compétences B)
- CNP 8614 – Manœuvres des mines (niveau de compétences D)
- CNP 941 – Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel assimilé (niveau de compétences C)
- CNP 943 – Opérateurs/opératrices de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation et la fabrication du bois et personnel assimilé (niveau de compétences C)
- CNP 111 – Professionnels/professionnelles en finance, en vérification et en comptabilité (niveau de compétences A)
- CNP 121 – Superviseurs/superveuses de services administratifs (niveau de compétences B)
- CNP 1311 – Techniciens/techniciennes en comptabilité et teneurs/teneuses de livres (niveau de compétences B)
- CNP 0621 – Directeurs/directrices - commerce de détail et de gros (niveau de compétences O)
- CNP 063 – Directeurs/directrices de la restauration et des services d'hébergement (niveau de compétences O)

- CNP 0213 – Gestionnaires des systèmes informatiques (niveau de compétences 0)
- CNP 2147 – Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (niveau de compétences A)
- CNP 2171 – Analystes et consultants/consultantes en informatique (niveau de compétences A)
- CNP 2172 – Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données (niveau de compétences A)
- CNP 2173 – Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel (niveau de compétences A)
- **GROUPE OUVERT DE LA CNP – À la discrétion du comité de recommandation communautaire, les professions hautement qualifiées comme les ingénieurs, les vétérinaires, les chefs, les cuisiniers sont des exemples.**



# À propos de l'Institut des politiques du Nord

*À propos de l'Institut des politiques du Nord: L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant de l'Ontario. Nous effectuons de la recherche, accumulons et diffusons des preuves, trouvons des opportunités en matière de politiques, afin de favoriser la croissance et la durabilité des collectivités du Nord. Nous avons des bureaux à Thunder Bay, Sudbury et Kirkland Lake. Nous cherchons à améliorer les capacités du Nord ontarien de prendre l'initiative en politiques socioéconomiques qui ont des répercussions sur l'ensemble du Nord ontarien, de l'Ontario et du Canada.*

## Recherche connexe

**Tous les chemins mènent à la maison : Les flux d'immigration à Grand Sudbury et ce que cela signifie pour les impacts du PPICRN**  
Mercedes Labelle

**Tous les chemins mènent à la maison : Les flux d'immigration à Thunder Bay et ce que cela signifie pour les impacts du PPICRN**  
Mercedes Labelle

**Tous les chemins mènent à la maison : Les flux d'immigration à Sault Ste. Marie et ce que cela signifie pour les impacts du PPICRN**  
Mercedes Labelle

**Tous les chemins mènent à la maison : Les flux d'immigration à North Bay et ce que cela signifie pour les impacts du PPICRN**  
Mercedes Labelle

Pour rester en contact ou vous impliquer, veuillez nous contacter à l'adresse suivante:

[info@northernpolicy.ca](mailto:info@northernpolicy.ca) [northernpolicy.ca](http://northernpolicy.ca)





**NORTHERN**  
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES  
**DU NORD**

**Giwednong Aakomenjigewin Teg**  
b ΔC2-4σ-4\ P-7Π.σ\ 4D9-ΔbΓ\  
Institu dPoliitik di Nor

[northernpolicy.ca](http://northernpolicy.ca)

ISBN: 978-1-990372-44-5